

LE FORMULAIRE DE TRÉGUIER REVISITÉ : LES *CARMINA TRECORENSIA* ET L'ARS *DICTAMINIS*

On trouve dans le formulaire dit « de Tréguier »¹, recueil de modèles de lettres compilé en Bretagne au début du XIV^e siècle², de bien curieux exemples à imiter. Au milieu de modèles sérieux destinés à satisfaire l'utilitarisme moutonnier du fonctionnaire ou de l'étudiant, dont la seule coquetterie est l'usage du *cursus* en fin de proposition, on remarque plusieurs modèles de lettres en « prose rimée » : c'est ainsi que l'on nomme la prose, très utilisée à partir du XI^e siècle, dont les clausules, rythmées ou non, riment entre elles selon des schémas stéréotypés³. Dans les pièces 153 et 155 du formulaire, on constate effectivement le retour régulier de certaines rimes, selon le schéma ABAB dans la lettre 153, AAABBB dans la lettre 155. Le rythme des clausules est également très régulier sans que l'on puisse pourtant observer de *cursus* : alternance de finales proparoxytones et paroxytones dans le premier texte, usage presque systématique de finales proparoxytones dans le second. C'est qu'en réalité ces deux textes ne sont pas *de la* prose rimée, mais bien *des* proses rimées : il s'agit de poèmes rythmiques, jusqu'ici passés inaperçus parce que copiés en continu dans le seul manuscrit connu et transcrits comme de la prose dans la seule édition disponible, publiée par R. Prigent en 1923. Ces pièces ne sont par conséquent répertoriées dans aucun recueil d'*initia* ni utilisées par les spécialistes de la poésie latine médié-

1. Ed. R. PRIGENT, *Le Formulaire de Tréguier* dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* 4, 2 (1923) pp. 275-413 (éd. pp. 321-401) d'après le manuscrit Paris, BN nal 426 (début du XIV^e siècle) 21 ff.

2. Ce recueil de 157 pièces a sans doute été compilé vers 1320 ; le seul évêque de Tréguier qu'il cite est Geoffroi Tournemine, en fonctions de 1297 à 1316 ou 17 (R. PRIGENT pp. 282-5).

3. Cf. K. POLHEIM, *Die lateinische Reimprosa*, Berlin 1925, chap. XII. La présente étude s'inscrit dans une recherche sur les théories et usages de la prose rimée au cours du moyen âge central.

vale. Nous donnons donc une nouvelle édition de ces textes en mettant en évidence leur structure rythmique. Du fait de la mise en page de la poésie rythmique au moyen âge ⁴, il est possible que de nombreux textes en vers se cachent encore ainsi pour nos yeux modernes sous l'apparence de la prose d'art.

*
* * *

RÉTABLISSEMENT DU TEXTE

À la notion d'établissement de texte, il faudrait substituer dans notre cas celle de « rétablissement de texte ». Pour ce faire, nous userons de trois instruments, les critiques codicologique, paléographique et verbale. Cette opération concerne le détail des poèmes, souvent malmenés par R. Prigent, mais aussi le recueil en tant que tel, qui doit être analysé comme un tout. En effet, la redécouverte des pièces poétiques permet de percevoir, dans cet ensemble désordonné qu'est le Formulaire de Tréguier, une structure secondaire ; elle le resitue, en outre, dans un ensemble de formulaires contemporains liés aux écoles orléanaises.

Recueil mixte

Ces deux pièces en vers rythmiques font partie de ce que R. Prigent a appelé les « pièces d'imagination » du Formulaire de Tréguier. Il s'agit d'une prose adressée à saint Jean-Baptiste (n° 151), repérée depuis longtemps ⁵, et de six lettres composées suivant tous les canons du genre épistolaire, mais qui se distinguent de prime abord par leur sujet ; le n° 152 est une prière

4. Cf. P. BOURGAIN, *Qu'est-ce qu'un vers au moyen âge ?* dans *BEC* 147 (1989) pp. 231-82 (pp. 254-266). L'auteur montre qu'une copie en continu ne témoigne pas nécessairement d'une confusion avec de la prose, mais que la ponctuation marque souvent la structure rythmique ou, plus souvent, strophique des poèmes. Depuis le moment où le présent article a été remis à *ALMA* est parue dans *FMS* 27 (1993, p. 167-219) une importante étude de F. OHLY analysant la critique de la forme des textes comme forme de la critique textuelle (*Textkritik als Formkritik*) ; y est posé en particulier le problème des textes poétiques copiés comme de la prose.

5. *RH* 3 n° 24690. Ed. dans *AH* 45 n° 82 pp. 66 et 46 n° 232, p. 270 d'après le Formulaire de Tréguier : aucun autre témoin n'est signalé à ce jour.

adressée par les arbres au vent du nord, le n° 153 une chanson de carnaval, le n° 154 un appel printanier du rossignol, le n° 155 une lettre peu conventionnelle d'un maître à ses élèves, le n° 156 une commande de victuailles de la part de matrones gaillardes, le n° 157 la réponse du marchand aux matrones. Toutes ces pièces ne peuvent pas être mises sur le même plan, à cause de leur fonction, mais d'abord à cause des circonstances et des modalités de la copie.

Ce recueil forme un petit manuscrit (environ 132 × 155 mm.) d'un parchemin épais, aux bords inégaux (les feuillets souvent ne sont pas recoupés), parfois de rempli (cf. f. 11v), sombre, jaune, sale, aux marges très petites (10 mm. max.) et remplies d'annotations, qui a tout du cahier, du *vademecum*. C'est plus que vraisemblablement la compilation d'un étudiant⁶, mais il est difficile de savoir si ses éléments sont originaux⁷. Le manuscrit n'est pas l'œuvre d'un seul copiste⁸; la première main (M1) a copié les f. 1-6^v, 8-19; la seconde main (M2) a annoté tout le manuscrit, et copié, en respectant la mise en page de M1⁹, les f. 7^v et 19^v-21^v. Son intervention est certainement seconde dans le temps, car le f. 7 a été ajouté postérieurement à la copie de M1 : moins large que les autres feuillets (113 mm. ca), il est isolé et cousu au milieu du premier cahier (6-1 [= f. 7]-6). Il a été copié séparément : le copiste, au lieu de retourner son feuillet latéralement pour en copier le verso, l'a retourné verticalement, intervertissant ainsi le haut et le bas, ce qu'il n'a pu faire pour la fin du manuscrit, dont les derniers feuillets (le second cahier, un quaternion, n'avait pas été entièrement utilisé par M1) étaient sans doute déjà pliés. Au moment de l'insérer dans le manuscrit, M2 a noté dans la marge supérieure du f. 7 : *dictamina sunt ea que sunt scripta in hoc libro*. L'ensemble était sans doute relié au moment des ajouts de M2, car on lit dans la marge supérieure gauche de l'actuel f. 8^v un *VII* qui semble bien être une foliotation¹⁰. M2 a également ajouté à la fin du f. 13 la lettre 135, f. 18 au moins les lettres 50, 51 et 31. Cependant, on remarque dans les

6. Cf. PRIGENT pp. 291-293.

7. Prigent (p. 289) montre que le copiste n'est pas l'auteur des formules.

8. Prigent (pp. 287-9) attribue la copie de toutes les formules au même copiste, ce qui, au vu du manuscrit, ne semble guère défendable : il fonde sa démonstration sur le tracé particulier des *g*, mais en expérimente lui-même les limites quand (p. 292) il est tenté d'attribuer à une seconde main l'avant-dernière lettre du formulaire (f. 21^v), alors qu'elle présente le *g* fatidique...

9. L'espace réservé au début de chaque formule n'est pas destiné, comme le croyait Prigent (p. 286), à la copie d'une rubrique, mais à une lettre ornée : les lettres d'attente sont bien visibles ; la lettre ornée a parfois été dessinée par M2 dans les derniers feuillets du manuscrit (f. 20^v-21^v).

10. Prigent semble considérer qu'il s'agissait au départ d'un bifolium intérieur (p. 277) : pour toutes les raisons exposées plus haut, cela ne me semble pas vraisemblable.

parties copiées par M2 des interventions de M1 dans un module plus petit (par exemple à la fin du f. 7^v) : les deux phases de copie se sont donc suivies de près.

Parmi les « pièces d'imagination » du Formulaire, deux sont copiées par M2 : les n^{os} 156 et 157 ; or, nous n'avons pu, malgré nos efforts, déceler en elles aucune forme de versification (métrique ou rythmique), mais tout au plus, dans le n^o 157, la régularité d'une séquence (cf. annexe). Nous les excluons donc du support de notre analyse. En revanche, les pièces « d'imagination » copiées par M1 présentent toutes soit une structure versifiée, soit une thématique poétique. Dans le groupe copié par M1, les textes font l'objet de deux traitements différents : les pièces 152 et 154 ne présentent aucune ponctuation particulière, alors que les pièces 151, 153 et 155 sont très soignées dans leur ponctuation. L'étudiant du début du XIV^e s., lui, ne s'était pas trompé. Alors qu'il n'use communément que d'une ponctuation très réduite voire inexistante (cf. planches 1-2), il ponctue précisément les pièces 151, 153 et 155 : grâce à un système à plusieurs niveaux, d'abord hésitant puis plus régulier, il met en évidence les vers, les strophes et, quand le sens l'exige, les fins de phrase. Le traitement de la ponctuation diffère d'ailleurs selon la nature des poèmes : essentiellement strophique pour les pièces 151 et 155, il se fait plus irrégulier dans la pièce 153. Il est pourtant possible de distinguer dans le n^o 152 des groupes de vers (l'un d'entre eux a été mis en évidence dans l'édition de Prigent), mais le copiste, très conscient de copier des vers dans les cas précédents (si conscient qu'il tient à rassurer le lecteur à la fin du n^o 155 : *hec sunt dictamina et cetera*), ne leur a réservé dans ce cas aucun traitement particulier. Vraisemblablement, les lettres 152 et 154 se distinguant des modèles de lettres conventionnels par leur fonction, elles ont bénéficié de choix stylistiques différents ; peut-être les « vers » qu'on y décèle ne manifestent-ils qu'une recherche rhétorique d'isosyllabie ¹¹, sans qu'il soit question de versification : on ne peut par exemple découvrir en elles aucune structure strophique.

Ces pièces forment donc deux ensembles dont les éléments

11. Le compar : cf. *Ad Her.* IV, 27.

alternent : 151, 153 et 155 sont des pièces entièrement rythmiques utilisant surtout les successions 4p6pp et 7pp6p, 152 et 154 des pièces en prose à la limite de la composition poétique. Elles sont réparties dans le manuscrit selon un calendrier commençant et finissant avec la Saint-Jean d'été. Le recueil semble donc avoir été pensé par le premier copiste comme un ensemble de pièces en prose et de pièces en vers indissociables : comme on le verra plus loin, les pièces poétiques sont liées aux *dictamina* par un système de références qui leur donne tout leur sens. Ce mélange, qui peut paraître à première vue étonnant, n'est pas un phénomène isolé. Il correspond sans doute, à un premier degré, à une nécessité pédagogique : Albéric du Mont-Cassin enseignait à ses élèves aussi bien l'art de composer les *rithmi* que celui de rédiger les lettres ou les vies de saints, car à l'évidence les futurs écrivains du monastère étaient promis à ces trois tâches. Rares sont par la suite les *artes dictaminis* qui prennent la peine d'enseigner autre chose qu'un art des correspondances qui n'a rien de baudelairien. Au début du XIII^e siècle cependant, Jean de Garlande produit un traité complet qui fait aux compositions versifiées une large part.

En l'état actuel de mes connaissances, je ne saurais dire si les formulaires mixtes sont nombreux¹². Il en existe en tous cas au moins deux autres, contemporains du Formulaire de Tréguier, et composés dans des conditions analogues. Le Formulaire dit « de Saint-Denis » (Paris, BN lat. 15131 f. 177-191^v) a été composé sans doute peu après 1289 à Saint-Denis, mais en partie à l'aide de documents d'origine orléanaise¹³. Claude de Grandrue décri-

12. Certains maîtres en *dictamen* n'hésitent pas à composer de petits vers, sans que l'on puisse pour autant parler de formulaire mixte ; par exemple Guido Faba, dans un recueil de lettres qu'il semble avoir composé assez tardivement (il fait allusion à la fatigue et à la maladie) : Oxford, New Coll. 255 f. 33^v à la suite d'une « *Littera quam magister Guido sancti Michaelis Bononie misit scolariibus in suo principio et lecta fuit per omnes scholas* », on lit des « *rithmi quos fecit dictus magister* » : 1) *Salvator cunctorum / Rex angelorum / de altis polorum...* 2) *Alpha et O. diceris / escam omni tribuis...* 3) *Linguas facis infantium / disertas atque iuvenum...* 4) *Concludis palmo terram / vide nostram catervam / discendi pande venam...* 5) *Ordinem scolasticum / et ecclesiasticum ...* (en fait, ce que Guido appelle *rithmi*, ce sont les strophes).

13. Cf. B. HAUREAU, *Notice sur le numéro 15131 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale dans Notices et extraits...* 33 (1890) pp. 127-139 (en particulier pp. 129-130).

vait ainsi le recueil : « *Dictamina quedam et littere cum aliis* »¹⁴. Les modèles de lettres en prose voisinent en effet avec des pièces poétiques, pour la plupart hymnes liturgiques¹⁵, mais aussi, pour quelques-unes, compositions profanes : on remarque en particulier la lettre d'un professeur réclamant son salaire à des étudiants¹⁶. Le second document est connu sous le nom de « Formulaire d'Arbois » (Paris, BN lat. 8653 A f. 1-11), attribué par l'*Histoire littéraire de la France* à un « *magister Iohannes* »¹⁷. Comme les deux autres recueils, il a sans doute été compilé par un étudiant orléanais revenu dans son pays d'origine. Le recueil est ici suivi d'hymnes et autres textes (entre autres une espèce de *Facetus morum* adressé par maître Iohannes aux étudiants d'Arbois¹⁸), tous désignés par le copiste, comme par l'étudiant du Formulaire de Tréguier, comme des *dictamina*. Le Formulaire d'Arbois est également datable de la fin du XIII^e siècle. Il se peut que l'on se trouve face à une tradition orléanaise de formulaires mixtes : les écoles d'Orléans, peut-être moins utilitaristes que le *studium* de Bologne, ont toujours conservé une assez forte tradition littéraire. Ces deux formulaires sont également mixtes au niveau linguistique : ils contiennent plusieurs pièces poétiques et,

14. Le ms. figurait alors dans la bibliothèque de Saint-Victor sous la cote JJJ 21 : cf. éd. par V. VON BÜREN et al., *Le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor de Paris de Claude de Grandrue 1514*, Paris 1983, p. 364.

15. Description du ms. et liste des incipit dans G. M. DREVES, *Analecta Hymnica* 20, Leipzig 1895, p. 24. Presque toutes les pièces religieuses de ce ms. ont été éditées dans les *AH* 20 et 21 ; elles ne sont apparemment transmises par aucun autre témoin : cela tendrait à prouver qu'elles sont l'œuvre du maître en *dictamen*.

16. Ed. B. HAUREAU, *Notice...* p. 134 ; inc. *Rector talis gymnasii / sub forma breviloquii / suis mandat discipulis / tam immensis quam parvulis / salutare.* (7 strophes).

17. B. HAUREAU dans *HLF* 32 pp. 274-8 : Iohannes serait recteur des écoles d'Arbois. On trouve dans la première lettre cette *salutatio* : *Reverendo magistro H., J. scholarum rector Arbosiensium* ; f. 21, l'intitulé d'un poème adressé par le maître à ses élèves est plus explicite : *Dictamen magistri Iohannis rector scholarum arbosiensium*. D'après P. GLORIEUX, *La Faculté des arts et ses maîtres au XIII^e siècle*, Paris 1971, n° 218, p. 196, Iohannes serait maître ès-arts, peut-être de Paris.

18. f. 21-22 : *Dictamen magistri Iohannis rector scholarum arbosiensium*, inc. : *Dogmata scholaribus molior donare...* Ce long poème en vers goliardiques ne semble pas recensé dans WALTHER.

pour le formulaire d'Arbois, des listes de proverbes bilingues¹⁹. Comme on le verra à propos du Formulaire de Tréguier, le bilinguisme des auteurs et de leur culture est une donnée essentielle à la compréhension de leurs textes.

Édition des pièces 151, 153 et 155

R. Prigent avait normalisé les graphies par souci de lisibilité. Il me paraît plus instructif de reproduire celles du manuscrit. Seule la pièce 155 présente des majuscules dans l'original. On remarquera sur les photographies les coupures de mots, souvent aberrantes.

Suivant la ponctuation du manuscrit, nous considérons les pièces 152 et 154 comme non-versifiées. Nous utilisons la ponctuation comme un moyen de reconstruction des textes. Ce type de copie « en continu » pour des vers rythmiques semble assez rare à pareille époque (ainsi, dans les deux autres formulaires évoqués plus haut, les vers sont toujours copiés à raison d'un par ligne) et en même temps particulièrement raffiné²⁰. Il témoigne d'une extrême conscience de la part du copiste — qui est peut-être l'auteur — du fait poétique, qu'il s'agisse de vers rythmiques ou quantitatifs.

Pièce 151 f. 5^v

Nous redonnons une transcription de cette pièce afin de montrer le système de ponctuation du premier copiste du Formulaire (cf. pl. 1). Cette hymne est copiée à longues lignes comme les modèles de lettres. Elle s'en distingue par sa ponctuation, qui met en évidence une structure strophique : (7pp + 7pp + 6p) × 2. En un premier temps, on a l'impression que la ponctuation est hésitante, le copiste marquant d'abord la fin de la demi-strophe et de la strophe par un point, ensuite par deux points, puis par des points avec virgule, etc. En réalité, il met au point (si j'ose dire) un système assez complexe, qui distingue les strophes les unes des autres, mais permet de comprendre, par un effet de miroir, que les demi-strophes

19. Par exemple f. 16^v (entre autres) vers 7-8 : *Li maire pidouse fait sa file tignose / Mater alit nate tineas stulta pietate.*

20. D'après les observations de P. BOURGAIN, *Qu'est-ce qu'un vers...* p. 262 sqq en particulier.

vont deux par deux, de façon à ce que le lecteur ne prenne pas la demi-strophe pour une strophe indépendante. Nous reproduisons ce système en marquant la fin de chaque vers par un alinéa.

f. 5^v : nota vituperatio ciencie testis est ignorancie ²¹

- 1a** [C]leri universitas
solue laudes debitas
beato ioanni.
- 1b** vt per eum sicita [*sic*]
ceset et umiditas
asit bonis anni.
- 2a** gaude cleri concio
letare cum gaudio
ioannem implora.
- 2b** ut eius subsidio
estuum et fusio
ceset absque mora.
- 3a** ioannis nativitas
per sortes esibitas
claruit preclare :
- 3b** cui laudes debitas
populi immensitas
debet decantare :-
- 4a** dum iuuenta floruit
maculari respuit
vaniloquo felle;:
- 4b** hic heremum coluit
et pro pastu habuit
locustas cum melle;·
- 5a** vitam ducens asperam
docuit ad literam
huunc quem baptizavit .:
- 5b** vestem gerens bigeram
nec vinum nec ciceram
nec mulsum potavit .:
- 6a** mondo volens subici
nominis angelici
voce nominatur ::

21. Cette note, encadrée maladroitement, est de M1.

- 6b carne spernens infici
 laurea centuplici
 celo laureatur ::
- 7a lux lucerne previa
 hos hestus abrevia
 pulsa livione :-
- 7b hac in celi curia
 ubi pax et gloria
 nos tecum repone...

Pièce 153 f. 12^v

La ponctuation de la pièce 153 est moins précise (cf. pl. 2), mais permet néanmoins de résoudre certains problèmes. Les points marquent la fin des parties de la lettre : fin de chaque élément de la *salutatio*, *petitio*, etc. Nous avons donc considéré les points comme des fins d'unités de sens, le passage d'une strophe à l'autre étant marqué par le changement de rime. Les points imprimés en gras reproduisent la ponctuation du manuscrit. Le retour de « *O Gloegena* » est senti comme un nouveau départ de la chanson : il est donc toujours précédé d'un point. Enfin, certaines unités comprises entre deux points s'avèrent être des hexamètres dactyliques à rime léonine : « **preparo nunc nupte velamina mollia / sub te** » et « **et ven / tris serre non possint pondera ferre** », ou des groupes de vers se voulant quantitatifs (pentamètres plus ou moins réussis : cf. *infra*). Nous avons refait entièrement l'édition de cette pièce : des oublis, volontaires ou non, de R. Prigent produisaient dans l'édition précédente de graves entorses à la versification. La fin des vers, signalée soit par la rime, soit par la ponctuation, est marquée dans l'édition qui suit par un alinéa. Le vers principal est le décasyllabe de type 4p6pp. Ce décasyllabe formé d'un hémistiche (le plus souvent paroxyton²²) de 4 syllabes et d'un hémistiche de 6 syllabes proparoxyton formant des strophes à rime unique (de 2 à 4 vers) est très fréquemment employé dans la poésie profane à partir du XII^e siècle. On trouve quelques vers de 12 syllabes, le plus souvent 6p6pp. Certains vers « orphelins »,

22. Selon D. NORBERG (*Introduction à l'étude de la versification latine médiévale*, Stockholm 1958, p. 188 [SLS 5]), le mot précédant la coupe n'est pas nécessairement paroxyton : cf. le vers « *Et olera...* ».

de longueur variable, semblent avoir pour fonction d'annoncer la rime de la strophe suivante ou d'opérer une transition entre vers rythmiques et vers quantitatifs ; ils correspondent parfois à des parties dialoguées qui s'apparentent au trope. La structure rythmique du texte épouse sans doute le rythme d'une musique préexistante ré-utilisée, dont les échos devaient ajouter au caractère parodique de l'ensemble : cela expliquerait les écarts par rapport au schéma strophique²³. Le Formulaire de Saint-Denis apporte un argument en ce sens : la plupart des hymnes sont précédées d'un vers en français donnant la musique du refrain, et, par conséquent, sans doute celle de toute la pièce²⁴.

Sue spei²⁵, cordis dimidio²⁶,
cum qua vivit in^a magno gaudio
et sine qua repletur tedio,

a. in] om. Prigent |

23. D. Norberg explique certaines strophes compliquées par l'antériorité de la musique (*Introduction...* pp. 159-160). J'ai parcouru par curiosité les deux volumes des *Chants populaires de la Bretagne* de Th. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, Paris 1846, et les deux recueils de F. M. LUZEL, *Chants et chansons populaires de la Basse-Bretagne. Soniou 1-2 et Gwerziou 1-2*, réimpression de l'édition de 1868-1890 présentée par D. LAURENT, Paris 1971 ; dans ces chants, dont beaucoup sont sans doute d'origine très ancienne, on constate au contraire une grande régularité. La mélodie suivie pouvait être celle d'un chant religieux.

24. f. 177 col. 2 : ¶ *par defaus de leauté que iai en amour troué me / partiré du pais. contra in latino...* ; f. 178 col. 1 : ¶ *De tele heure vi la biauté madame que ne puis sanz li. contra in latino* ; f. 178 col. 2 : ¶ *Latrès grant biauté de li male cuer du cors ravi. contra in latino...* ; f. 178^v col. 1 : ¶ *Joi le rossignol chantez desus .I. rain. viardinet mamie. de sus laure florie ... contra in latino* ; etc.

25. Cf. « Traité lombard », Wien 2507 f. 148^v-9^v (E. RUHE, *De Amasio ad amasiam. Zur Gattungsgeschichte des mittelalterlichen Liebesbriefes*, München 1975 [Beiträge zur Romanischen Philologie des Mittelalters 10] n° 11) : *spes vite mee*.

26. Cf. « Traité lombard », Wien 2507 f. 48^v-9^v : *anime sue dimidio* (lettre d'homme) — Bernard de Bologne dans Mantova, BC A.II.1 f. 81 (cité ainsi par Ruhe n° 1 ; il s'agit en fait des *Introductiones prosaici dictaminis*, dans lesquelles M. Klaes voit l'œuvre d'un élève de Bernard de Bologne : très ancré dans le contexte scolaire, le texte pourrait être attribué au Guido souvent cité dans les modèles [M. KLAES, *Die Summa des Magister Bernardus. Zu Überlieferung und Textgeschichte einer zentralen Ars dictandi des 12. Jahrhunderts* dans *FMS* 24, 1990, p. 205 en particulier]) *cordis, anime vel animi vel pectoris dimidio* — Bernard de Meung (Ruhe n° 8) : *anime sue dimidium* (ces ex. sont tirés de lettres de femmes) — Guido Fabia, *Dictamina rethorica* 76 : *Anime sue dimidio* (éd. A. GAUDENZI dans *Il Propugnatore* 5,1 [1892] p. 114) — Bene da Lucca (Ruhe n° 15) *anime sue dimidio*, de la part de l'homme comme de la femme.

sue sponse, Glœguene²⁷ nomine,
 super omnes decenti femine,
 nisi viro cognite nemine,

carnaliter nec corrupte (8p)

•preparo nunc nupte velamina mollia sub te• (hex. dact.)²⁸

Ogerus²⁹ vir suus fidisimus mandat « ave »³⁰
 et sibi quod querat prandia iusa, « fave »• (pent.)³¹

O Glœgena, me mihi carior³²,
 condam pulcra, sed modo pulcrior,
 omni lacte mihi suavior,

27. Ce nom propre forme 3 syllabes.

28. Ponctuation fréquente entre les deux volets de la *salutatio*.

29. Le nom d'Ogerus n'est pas indifférent : c'est une variante d'Authacarius, Audegarius : cf. M.-Th. MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XI^e siècle* 1, Paris 1971, p. 43 ; or Audigier est le célèbre anti-héros d'une parodie scatologique de chanson de geste datant sans doute de la fin du XII^e siècle : cf. O. JODOGNE, *Audigier et la chanson de geste, avec une édition nouvelle du poème dans Le moyen âge* 66 (1960) pp. 495-526 (éd. pp. 511-524). Cette pseudo-chanson de geste est écrite en décasyllabes *a maiori* (6-4) : notre auteur a choisi — est-ce un hasard ? — la répartition inverse. Comme l'a montré O. Jodogne (cf. pp. 495-500), le héros était très connu aux XII^e et XIII^e siècles, au point qu'on a pu parler de « proverbialité di Audigier » (L. LAZZERINI, *Il Testo Trasgressivo. Testi marginali, provocatori, irregolari dal medioevo al cinquecento*, Milano 1988, p. 22).

30. Ce vers suivi d'un pentamètre régulier, et enserré avec lui entre deux points, est difficilement analysable. L'usage de la ponctuation donne à penser que l'ensemble est quantitatif. Dans ce cas, comme me l'a fait remarquer Dominique Poirel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes), il est logique de penser à un distique élégiaque. D. Poirel a découvert qu'en changeant l'ordre des mots on obtient un hexamètre presque régulier (le *a* de *ave* est bref), dont la première partie rime avec la première partie du pentamètre : *vir suus Ogerus mandat fidisimus « ave »*. On s'explique mal alors l'ordre des mots donné par le ms., les hexamètres étant d'ordinaire corrects et bien repérés par l'auteur de la copie. Souci de restituer le formulaire habituel ? De rapprocher des membres rimés ? Autre type de vers ? J'ai pris pour point de comparaison les pentamètres d'Ovide, *Am.* III, 5, l'un des poèmes les plus lus dans les écoles au XII^e siècle. Le premier pentamètre, lu de façon rythmique, peut-être représenté par le schéma : -'---'---'---'---'; la répartition des accents toniques est la même dans notre premier vers : -'---'---'---'---'. D. Norberg parle longuement des hexamètres rythmiques (*Introduction...* pp. 101-106) mais ne fait aucune allusion à des pentamètres rythmiques : il n'est pas impossible que ce vers en soit un spécimen, bien que la solution de D. Poirel soit plus élégante et satisfaisante pour l'esprit.

31. Fin de la *salutatio*.

32. Cf. « Traité lombard », Wien 2507 f. 48^v-49^v : *vita michi carior*.

et melle quolibet et favo dulcior,³³ (6pp6pp)³⁴
 -si mihi feceris que sint^b grata• (6pp4p)
 Nunc te rogo prece dulciflua
 quod non queras mihi que nocua,
 sed dulcia queque³⁵ atque^c proficua (6p6pp)
 guloso carniprivio• (8pp)³⁶
 Queras lardum tu cum sinapio
 et olera, poros cum brodio,
 fabas frasos^d³⁷ cum molli fongio,
 ova frixa et carnes eduli
 cum laganis, et aquam rivuli³⁸
 quam potemus omnes pro Bromio³⁹;
 tibi vero dabo pro premio,
 si sic ages prout precipio,
 hunc morsellum de lardo proprio,
 tinctum salsa quam feci gremio⁴⁰,

b. sint] *sunt* Prigent. Cf. n° 157 : *sint* est copié en toutes lettres dans la même expression | c. atque] *ac* Prigent | d. frasos] sic cod. : *frاسas* corr. Prigent |

33. *Ps.* 18, 11 : *dulciora super mel et favum* ; cf. Boncompagno, *Rota veneris* p. 22 : *verba tua super mel et favum mihi dulcia fuerunt* : c'est un topos de la lyrique amoureuse.

34. Asclépiade rythmique : cf. D. NORBERG, *Introduction...* p. 99.

35. 3 *Esdras* 9, 52 : *manducate pinguissima quaeque et bibite dulcissima quaeque* : une invitation au banquet...

36. Une *petitio* normale pourrait s'arrêter ici.

37. Variante de *fresus*, a, um : broyé, écrasé. Cf. Audigier, v. 400-401 (Audigier en prison) *El velt avoir de feves un boisseillon / et si velt une tille de son bacon* : il ne reçoit que « merde a grant foison » (v. 412), fournie par sa geôlière Grinberge.

38. *Ps. iuxta hebr.* 1, 3 : *iuxta rivulos aquarum*.

39. Contrairement à ce qu'a fait Prigent, il faut éditer ce mot avec une majuscule : Bromius est un surnom de Bacchus qui peut désigner le vin lui-même.

40. On trouve la même association/confusion dans le fabliau intitulé « *De la crote* » (v. 13-29), éd. A. MONTAIGLON - G. RAYNAUD, *Recueil général et complet de fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles, imprimés ou inédits* III, Paris 1878, pp. 46-48, d'après les mss. Paris, BN fr. 837 f. 332^v-333 et Paris, BN fr. 1593 f. 177 (cité dans une langue un peu modernisée par C. GAIGNEBET - J.-D. LAJOUX, *Art profane et religion populaire au Moyen Age*, Paris 1985, p. 54).

in scutella et non mortario ⁴¹,
cum cutelli nostri manubrio ^e.

O Glœgena, surge velociter ⁴²,
pone mensam, comede obiter,
pro candela faciem ^f leniter

tibi ignem, et ofas faciem ^f,
et comede [semper] ⁴³; nonquam deficiam,
nisi venter hic superficiam

tangat terre (4p) ⁴⁴

•et ventris serre non possint pondera ferre• (hex. dact.)

O Glœgena comede• (7pp)
comede ! Quit comedis (7pp)

ou : O Glœgena comede• comede ! (4p6pp)

Quit comedis (4pp)

Lardum ? Non• sed credo stercus canis ⁴⁵. (10p)

Quit fers insanis ? Non stercus, sed bona sanis ^g. (hex. dact.)

O Glœgena, heu ! ventrem doleo ^{45bis} !
Quare ?

Quia lardum edendo ^h nequeo. ⁴⁶

e. manubrio] *manubero* Prigent | f. faciem] sic cod. | g. sanis] sic cod. :
satis Prigent | h. edendo] *ededo* cod. : *edere* Prigent |

41. En ancien français, « *mortier* » a aussi un sens sexuel (= *cunnius*) : cf. TOBLER - LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch* 6 (1963) col. 312 l. 20-25.

42. *Act.* 12, 7 : ce sont les paroles adressées par l'Ange à Pierre dans son cachot. Cf. *CB* 77 7, 3 : *surgensque velociter ad hanc properavi*.

43. *semper*] add. M1. Avant cette addition, le vers formait un décasyllabe régulier.

44. Cf. *Ps. iuxta Hebr.* 43, 25 : *adhesit terrae venter noster*.

45. Cf. *Audigier* v. 75 (mariage de Turgibus et Rainberge) : *de quinze estrons de chien li fist doaire*. La coprophagie est beaucoup plus nettement évoquée dans le fabliau « *De la crote* », v. 53-54.

45bis. Cf. *Jer.* 4, 19 : *Ventrem meum ventrem meum doleo*.

46. Cf. A. VAN GENNEP t. 1, 3, p. 940 : « A Revin (Ardennes), le Mardi-Gras, mannequin de paille de grandeur naturelle, était promené sur les épaules de *Zinzin*, qui tenait ce rôle chaque année ; il était suivi de nombreux participants criant à qui mieux mieux : *ouwai... ouwai... I mourra... Il a mangé l'lard* » (...).

Traduction

A son espoir,	la moitié de son cœur,
avec laquelle	il vit avec grand heur,
et sans laquelle	il est plein de langueur,
son épousée,	qui Glœguena se nomme,
femme qui est	plus belle que personne,
connue de nul	si ce n'est de son homme,

j. nam] sic cod. : *ne* Prigent | k. utor] sic cod. *utar* corr. Prigent.

50. Cf. « *De la crote* » v. 14-15 : *Sa fame apele que il vit / « Suer », fet-il (...)*.

51. *ara* pour *hara*, la soue ; cf. *Audigier*, v. 124-5 (sa naissance) : *La dame est acouchiee lez un seü / ou truiés et porceaux orent geü*. De même, les noces d'Audigier et Troncecrevace ont lieu dans un pré « où avaient été truiés et porceaux » (v. 498-9). Le porc est étroitement associé à la sexualité, à la fécondité (cf. LAZZERINI, p. 52) : c'est avant le carême qu'on tue le cochon dans les campagnes. Peut-être y a-t-il un jeu de mots sur *ara* (l'autel) et l'idée d'un sacrifice de la truie : au XIX^e s., on observait à Tréguier une coutume sans doute ancienne : « Il y a environ une quarantaine d'années, il se pratiquait encore une coutume bizarre pendant le carnaval dans la ville de Tréguier. Le dimanche gras, on lâchait sur la place une truie dont on avait graissé la queue, et l'animal devait appartenir à celui qui parvenait à la lui arracher. Il en résultait une scène des plus tumultueuses, les hurlements de la bête se mêlant aux cris des lutteurs et des spectateurs. Le plus curieux de l'affaire, c'est que le maire présidait en écharpe à la fête, pour y maintenir l'ordre sans doute, mais il ne s'en suivait pas moins une confusion indescriptible, et fort gênante pour le magistrat municipal, car il était le plus souvent bousculé dans la bagarre. Il est facile de comprendre que les efforts pour arracher la queue étaient assez longtemps infructueux ; enfin, lorsqu'elle était dégraissée suffisamment, on arrivait au résultat tant désiré, aux applaudissements de la foule » (A. BOURGEOIS, *Le carnaval de Tréguier dans Bulletin de la Société académique de Brest* 2^e sér. 11 (1885-6) p. 112). Si notre auteur fait allusion à ce genre de pratique, on perçoit fort bien les connotations du texte.

52. Ici encore, le vers de 4 syllabes paroxyton est suivi d'un vers quantitatif : un pentamètre presque correct (le second *i* de *mihi* est considéré comme bref alors qu'il est entravé). D. Poiré propose de restituer *mi* pour *mihi*. Cette restitution savante ne s'impose peut-être pas. Le copiste n'a pas pris la peine d'isoler ce vers entre deux points, il ne l'a donc pas considéré comme un vers quantitatif ; sans doute l'a-t-il analysé de façon rythmique : 2 x 7p. Si tel est le cas, il faut peut-être garder *mihi*, en prenant le parti du copiste, que nous connaissons, au détriment possible de l'auteur, auquel nous n'avons pas accès.

ni corrompue charnellement
je prépare à présent les voiles de mariée, sous toi caressants.

Audigier son fiancé tout dévoué mande un salut
et de quérir pour lui -« de grâce ! »- le festin voulu.

O Glœguena, plus chère que ma vie,
belle jadis mais plus belle aujourd'hui,
plus que le lait à mes yeux plus exquise,
plus douce que le miel et que l'or des rayons

-si tu me fais des choses pour me plaire.

Je te demande, d'une douce prière,
de ne vouloir rien qui me soit contraire
mais tout ce qui est doux et aussi saluaire

au carême-prenant glouton.

Cherche du lard, d'la moutard' de Dijon⁵³,
et des légumes, des poireaux, du bouillon
des fèv' broyées, de souples champignons
et des œufs frits, des viandes de gourmets,
avec des pâtes et l'eau du ruisselet

que pour Bromios ensemble nous boirons.

Je te donn'rai toi, pour rétribution,
si tu agis selon mes instructions,
ce petit bout de mon lardon maison
à la sauc'que j'ai faite en mon giron
dans un p'tit pot, et pas dans un poëlon,⁵⁴
avec de non-tre coutre le pilon.

O Glœguena, lève-toi viteement,
mets le couvert, engloutis à l'instant;
comme chandelle je ferai doucement
du feu pour toi, et ferai des bouchées,
et engloutis [toujours]. Je ne vais pas broncher
sauf si mon ventre venait à toucher

jusque par terre

et que ses serrures ne supportent pas ces lourdeurs.

53. Cette idée m'a été donnée par l'un des participants des « Goûters de l'École française », au cours desquels cette recherche a été présentée : je l'en remercie vivement. Selon Pierre Larousse, qui ne cite pas ses sources, Dijon était renommée dès le XIII^e siècle pour sa moutarde. La fonction de Premier moutardier a été créée par le pape Jean XXII.

54. La nécessité d'une rime en -on nous a fait choisir ce mot, dont les sonorités peuvent évoquer, par homonymie, quelque chose de velu. Le jeu sur le sens médiéval de *mortier* (cf. supra n. 41) ne peut être rendu complètement.

-O Gløguena, engloutis, engloutis !
 -T'engloutis quoi ?
 Du lard ? non mais un'crott'de chien, je crois.
 -Qu'est-c'tu dis fada ? Pas ça, mais du bon pour les sages.
 O Gløguena, ah ! j'ai mal au bidon
 Pourquoi ? -Je ne peux pas en m'faisant⁵⁵ mon lardon.
 lazare, sors !⁵⁶ toi, prépare un torchon,
 pour pas salir de ma femm' le giron
 -Toi tu as bu beaucoup trop de bouillon.
 La cause n'est pas là, mais je crois que j'ai trop
 englouti de purée de fêv' : d'où ce défaut.
 ma sœur chérie
 va me préparer un lit : j'ai le poste de la truie.

Pièce 155 f. 16

Le copiste ne trouve pas immédiatement la bonne manière de ponctuer ce nouveau type de vers. La première strophe n'est donc ponctuée qu'à partir du troisième vers. Dans la strophe suivante, le copiste essaie de réutiliser le système du n° 151, qui permet de distinguer cette strophe de la première, et la fin des vers de celle des strophes. Quand il faut marquer la fin d'une phrase à l'intérieur d'un vers, le point de la fin de vers s'allonge de façon à ce que les deux ponctuations ne puissent être confondues : ce système, qui ne se met en place que progressivement, tend à s'inverser à partir de la troisième strophe. La formule 155 forme six strophes de 4 « vers goliardiques » (7pp6p ; la troisième strophe ne contient que trois vers) rimés, dont les premiers hémistiches riment ensemble ; chaque strophe est suivie d'un hexamètre, la plupart du temps léonin, rimant avec l'ensemble de la strophe : c'est la « strophe goliardique avec *auctoritas* »⁵⁷. Cette plaisanterie reprend le rythme de l'*Exiit diluculo rustica puella* ou de l'*Estuans intrinsecus ira vehementi* de l'Archipoète : c'est le

55. Ce terme veut rendre le jeu sur le mot *edere* (faire sortir ou manger) qui fait écho à *comedere* : la distinction, possible dans la poésie quantitative, ne l'est plus ici, l'infinitif étant dans les deux cas proparoxyton.

56. Traduction œcuménique de la Bible (TOB), Jean 11, 43. Le texte ne mentionne pas Lazare, mais seul son nom peut faire sentir aujourd'hui l'allusion.

57. Cf. NORBERG, *Introduction...* p. 189 n. 1 : cette appellation est habituellement réservée à la strophe de trois vers goliardiques.

type-même du *rithmus* dit « goliard »⁵⁸. La présence d'une pseudo-*auctoritas* situe ce texte, avec un effet de parodie en abîme, dans la lignée des poèmes *cum auctoritate* du XII^e siècle, liés alors à la fête des fous.

Nous reproduisons la ponctuation du manuscrit ; nous marquons par une barre oblique les pauses nécessaires à la compréhension.

- 1 Scolarium omnium universitati⁵⁹
 scolas excercencium⁶⁰ ville montis lati
 .G.⁶¹ eorum⁶² intimus⁶³ doctor⁶⁴ dat beati.
 numinis obsequium gratum unitati.
- Iusa paterna pati memores estote parati⁶⁵.
- 2 O scolares seduli Ihoannis in festo :
 Estote vos singuli parati et presto :

58. Ce mot est employé ici par commodité, bien qu'il corresponde plus à la perception moderne d'un certain type de textes qu'à une réalité médiévale : on ne peut en aucun cas parler de « mouvement des goliards » au moyen âge (comme le fait par exemple M. BOURIN-DERRUAU dans la *Nouvelle histoire de la France médiévale* publiée par les Editions du Seuil : *Temps d'équilibres, temps de ruptures. XIII^e siècle*, Paris 1990, p. 45 ; le même auteur déclare p. 33 « La littérature latine, notamment l'inspiration poétique, disparaît dans les premières années du siècle, à l'exception des œuvres liturgiques »).

59. Tréguier lettre 110 f. 3 : *universitas scolarium* ; pièce 151 v. 1 : *Cleri universitas*.

60. Tréguier lettre 111 f. 3 : *scolaribus litterale gymnasium exercentibus talis loci* ; lettre 113 : *Universitati scolarium talis loci gymnasium exercenti*.

61. Le rythme prévoit la présence de la seule initiale, les modèles ne donnant pas les noms en clair la plupart du temps.

62. Peut-être faudrait-il intervertir ces deux mots pour retrouver la rime, mais cela détruirait l'effet de rythme, plus important à l'oreille ; l'assonance suffisait sans doute à l'auteur.

63. Tréguier lettre 111 : *talis eorum doctor intimus et fidelis*.

64. Cf. lettres 116-7 et 119-20. Sur le sens de *doctor* à la fin du XIII^e siècle, cf. O. WEINERS, *Terminologie des universités au XIII^e siècle*, Roma 1987, p. 145 sqq (en part. 147 : cf. l'emploi de « doctorari » dans le sens de « donner des cours »). Dans tous ces ex., il ne s'agit pas d'un professeur de droit ni sans doute d'un docteur en théologie, mais d'un professeur de *dictamen*, recteur des écoles de tel lieu. Dans les *Carmina Ratisponensia* (éd. A. PARAVICINI, *Carmina Ratisponensia*, Heidelberg 1979 [Editiones Heidelbergenses 20]), *doctor* est le terme employé par les jeunes filles pour s'adresser à leur professeur : cf. n° 9.

65. Cf. WALTHER *Prov.* n° 13273 : *Iussa paterna pati medium tenere beati*.

doctori casiduli caseos quos gesto ⁶⁶:
 deferre / manipuli sint pleni- adesto :
 caseus et cepe quos glisco ⁶⁷ corde modesto.
 3 Deferatis pariter ova et butirum.
 omnes unanimiter ut supra papirum ⁶⁸-
 sedeatis leviter edentes in girum-
 formellas teneras et vinum post ea mirum-
 4 Qui formellas largius det suo doctori.
 hic erit egregius rector vestri chori.
 et vocetur « filius meus es^a tu » ⁶⁹. ori.
 huius dentur amplius laudes summi fori ⁷⁰-
 Fata Core miseri ⁷¹ parere monent meliori-

^a es] est Prigent.

66. Cf. *Audigier*, premier festin, v. 85-6 : *Les napes estendirent sor estronz sés / et enprès si mengerent fromaiges frés*. Le fromage est la nourriture de l'*insipiens* dans le moyen âge occidental ; celui-ci, régulièrement représenté dans les lettrines du psaume 52 (*Dixit insipiens in corde suo non est deus*), forme le contre-point de la figure du roi, portant en guise de sceptre et de globe terrestre une massue et une boule blanche qui a longtemps été interprétée comme un fromage, mais qui pourrait être une boule de pain (cf. J. M. FRITZ, *Le discours du fou au moyen âge, XII^e-XIII^e siècles. Etude comparée des discours littéraire, médical, juridique et théologique de la folie*, Paris 1992, p. 58 [coll. « Perspectives littéraires » des PUF]).

67. Cf. Formulaire de Saint-Denis « Rector... » str. 6 v. 1, « *Christicola...* » str. 1 v. 4 : les deux auteurs ont le même type de vocabulaire.

68. P. GASNAULT, *Les supports et les instruments de l'écriture à l'époque médiévale dans Vocabulaire du livre et de l'écriture au moyen âge. Actes de la table ronde, Paris, 24-26 sept. 1987*, Turnhout 1989, pp. 20-33 (p. 21) (Etudes sur le vocabulaire intellectuel du moyen âge 2) : on tressait le papyrus pour faire des faisselles !

69. *Ps.* 2, 7 : *Dominus dixit ad me filius meus es tu*. Allusion, dans ce texte sur la Saint-Jean d'été, au baptême de Jésus : cf. *Mt.* 3, 17 : « *hic est Filius meus dilectus in quo michi conplacui* », *Mc.* 1, 11 « *tu es Filius meus dilectus in te conplacui* », *Lc.* 3, 22 « *tu es Filius meus dilectus in te conplacuit mihi* ».

70. Cf. O. WEIJERS, *Terminologie...* p. 7 : « Les termes *forum* et *curia*, désignant généralement les cours de justice, ne m'ont pas paru suffisamment marqués par leur utilisation en milieu universitaire pour les inclure dans cette étude ». Leur emploi ici pourrait être un signe de l'origine orléanaise du recueil, le droit étant une spécialité de cette ville.

71. Prigent renvoie à *Num.* 27.

5 Ergo puer ⁷² propera deferre magistro.
butirum cum formella ⁷³ tenera aut Istro-
mergeris. ni federa serves et capistro-
ligeris ni supera. crucieris sistro-

Invenies aliquit quod te vitare / magistro-

6 Caseos si dederis abebis cerasa-
et non verberaberis licet in hac casa-
strepitum tu feceris et fregeris vasa-
vitri. coronaberis sub corona rasa-

Est nimis exosa mulier que vendit omasa... ⁷⁴
hec sunt dictamina et c[etera]

Nous tentons une traduction de ce texte, sans pourtant être toujours certaine de son sens, en particulier dans l'avant-dernière strophe.

A la collectivité de tous les écoliers
qui fréquentent les écoles de la vill' de Morlaix
G. leur professeur aimé de la Divinité
heureuse envoie les amitiés plaisant à l'Unité.

- 5 N'oubliez pas, soyez prêts à subir les ordres de papa.
O diligents écoliers, en la Saint-Jean d'été,
vous, tout un chacun soyez tout prêts et disposés
à porter à votre maître tyrophage les fromages
que je veux. Que vos paniers ⁷⁵ en soient pleins. Qu'il y ait
10 le fromage et les oignons que j'aime sans prétention.
Emportez également des œufs et puis du beurre,
tous avec un bel ensemble, pour que sur le papier
vous siégiez légèrement en rond pour manger
de tendres petits crottins et puis un merveilleux vin.
15 Qui donnera à son maître plus de petits crottins
celui-là sera le chef hors-rang de votre groupe

72. Même apostrophe aux « *pueri* » dans le Formulaire de Saint-Denis, « *Rector...* » str. 3, v. 1.

73. Ici, le *-e-* de *formella* est bref, alors qu'il est considéré comme long dans le troisième hexamètre.

74. WALTHER *Prov.* n° 2651 : *Cernitur per nasum mulier que vendit omasum*, n° 27665 : *Scitur etc.*, n° 18818 : *Noscitur ad nasum etc.*

75. Le mot désigne à la fois des paniers et un ornement liturgique.

- et s'entendra dire « C'est toi qui es mon fils ». Il
recevra plus de louanges de la plus haute cour.
- Le sort du pauvre Corè au meilleur pousse à céder.
- 20 Donc dépêche-toi, gamin, de porter au magister
du beurre avec un crottin tendre, ou bien dans l'Ister
plongeras si tu ne tiens parole, la muselière
tu auras si tu n'esquintes le ciel de ta crécelle,
- Tu trouveras quelque chose à éviter. A ton maître
- 25 Si tu donnes des fromages, tu auras des cerises
et ne seras pas frappé, mêm' si dans cette classe
tu as causé du tapage et des vases tu brises
de verre, seras couronné sous la couronne rase.
- Elle est par trop hardie la femm' qui vend ses tripes.

LA CLEF DES CHANTS

Exercices scolaires ?

Il se peut que le printemps, l'automne, l'amour, la Saint-Jean, sujets en marge de l'*ars dictatoria*, généralement orientée vers une pratique administrative, aient appelé un certain traitement stylistique par leur parenté thématique avec la poésie profane. Ce phénomène est par exemple extrêmement sensible dans la *Rota Veneris* de Boncompagno da Signa (avant 1215)⁷⁶, recueil de modèles de lettres qui a suggéré à E. Ruhe — à la suite de F. Baethgen — l'idée du genre mixte de l'*ars epistolandi et amandi*⁷⁷ : pour le traitement de ce « décor actif » de la lettre d'amour qu'est le *locus amoenus* printanier, Boncompagno puise en effet aux sources principales de la poésie amoureuse, Ovide, le Cantique des Cantiques, les Psaumes. On retrouve dans la *descriptio pulchritudinis*, considérée par Boncompagno

76. Ed. F. BAETHGEN, *Magister Boncompagno. Rota Veneris. Ein Liebesbriefsteller des 13. Jahrhunderts*, Roma 1927 (Texte zur Kulturgeschichte des Mittelalters 2). Nous laissons délibérément de côté les questions d'authenticité de certaines de ces lettres : cf. J. PURKART, *Spurious Love Letters in the manuscripts of Boncompagno's Rota veneris*, dans *Manuscripta* 28 (1984) pp. 45-55.

77. E. RUHE, *De Amasio ad amasiam. Zur Gattungsgeschichte des mittelalterlichen Liebesbriefes*, München 1975, p. 128 (Beiträge zur Romanischen Philologie des Mittelalters 10).

comme un passage obligé de la lettre d'amour⁷⁸, tous les poncifs du genre, mais en prose. Cette logique thématique expliquerait particulièrement bien le traitement des lettres 152 et 154. Elles diffèrent cependant des modèles de Boncompagno, dans la mesure où leur thème n'est pas un ingrédient de la lettre d'amour, mais est auto-suffisant : par lui-même, il ne peut normalement s'insérer dans le cadre fonctionnel de l'*ars dictaminis*. En fait, par leur sujet et la façon dont il est traité⁷⁹, les pièces 152 et 154 apparaissent avant tout comme des exercices de rhétorique sans lien avec le réel, analogues aux compositions scolaires que nous ont conservées les recueils poétiques médiévaux (*Carmina Cantabrigiensia*, *Riupullensia*, *Burana*...) : elles pourraient être l'œuvre de l'étudiant qui a compilé le recueil plutôt que des modèles rédigés par un maître. Cette hypothèse expliquerait le flottement stylistique qu'elles manifestent. Nous touchons ici une réalité pédagogique : les méthodes d'enseignement des professeurs d'*ars poetica* du XII^e siècle auraient été utilisées aussi à la fin du siècle suivant pour la formation rhétorique des futurs notaires. Cela correspond à la tendance générale de l'enseignement orléanais, plus tourné vers la grammaire et les *auctores* que celui de Bologne, plus pragmatique.

Parodie du *dictamen*

En revanche, la conjugaison de thèmes folkloriques et de formes rythmiques perçues comme populaires⁸⁰, évoquant sans doute à la mémoire par leur cadence des chansons très profanes,

78. Ed. BAETHGEN p. 11 : *Et nota quod fere omnes mulieres appetunt semper de pulcritudine commendari, etiam si fuerint deformes* (idée ovidienne : cf. *Ars* I, 613).

79. On pourra en mesurer la banalité à partir des recensements de W. OFFERMANN, *Die Wirkung Ovids auf die literarische Sprache der lateinischen Liebesdichtung des 11. und 12. Jahrhunderts*, Wuppertal 1970 en particulier pp. 115-119 (Beihefte zum « Mittellateinisches Jahrbuch » 4).

80. Ou du moins peu solennelles : cf. par exemple, au moins trois siècles plus tôt, le n° 10 des *Carmina Cantabrigiensia* (éd. K. STRECKER dans *MGH Script. rer. germ. in usum schol.* 40) strophe 14 : *Iam preclara tibi satis dedimus obsequia, / que in voce sunt iocunda et in verbis rithmica, / ad scolares et ad ludos digne congruentia. CB 103, 3^o, 1-3 : Cantus rhythmici / iocis refici / Musa letatur.*

avec les formes fixes et des thématiques propres au genre de l'*ars dictaminis*, situe aussitôt un texte sur un tout autre plan : celui de l'amusement estudiantin dont l'espièglerie fendille la surface polie du traité sérieux pour laisser sortir les démons. L'imaginaire littéraire du XII^e siècle lie d'ailleurs étroitement la *versificatio* au relâchement des mœurs⁸¹.

81. Nombreux sont les auteurs qui font mine de se repentir des petits vers de leur jeunesse : Pierre de Blois par exemple, ou Marbode de Rennes dans les premiers vers du *Liber decem capitulorum*. Cf. D. SCHALLER, *Probleme der Überlieferung und Verfasserschaft lateinischer Liebesbriefe des hohen Mittelalters* dans *MLJb* 3 (1966), pp. 25-36 (p. 31-32). Dans l'un de ses modèles de lettres, Bernard de Meung associe le goût pour les *versiculi* à toutes les formes de la dépravation, alors que la science du *dictamen* mène aux plus hautes fonctions (lettre 289 de la compilation de Donaueschingen : cf. A. CARTELLIERI, *Ein Donaueschinger Briefsteller. Lateinische Stilübungen des XII. Jahrhunderts aus der Orleans'schen Schule*, Innsbruck, 1898, p. 63) : *Amico suo karissimo C. dilectus et compatriota suus B. magis utilibus minus utilia posthabere. Vir discretus honesta sequitur et ea maxime que maiorem fructum prestare debeant et honorem. Quos ducit mollicies aetatis insipidae et infelix lascivia, teatrales se conferunt ad meretriculas et cum molli versiculo nimisque tenero pruritus generant auditori cuilibet. Ad honorem suum hoc putant cedere quod cedit ad risum. Circumscripta namque bonorum hominum aspernatur discretio quod ipsi diligant, et sic eos tibi cini adequat ordini quod ad gradum non provehit altio rem. Moram satis in vili studio minorum vilium, et profectum nullum aut nimis modicum ex labore tali diutino consequeris. Vero enim vero qui dictandi secuntur scientiam ad reges veniunt et prelatis ecclesie traduntur a regibus, ad honores ecclesiasticos interventus sui potentia promovendi. Amans te fide solida laudo et consulo quod relinquo decetero cornices garrulas, et ad vivumfontem dictaminis ad profectum plenum accedere non moreris. Fontem istum magdunum reperi (...)* (éd. W. WATTENBACH, *Verzeichnis der auf der Oesterreichischen Reise untersuchten Handschriften. 1. Handschriften der K. K. Hofbibliothek in Wien* dans *Archiv* 10 [1849] p. 559 d'après le ms. Wien, ÖNB 521 f. 161'). M. FEO (*Lettere dal Medioevo fantastico* dans *Kontinuität und Wandel. Lateinische Poesie von Naevius bis Baudelaire. Franco Munari zum 65. Geburtstag*, Hildesheim 1986, pp. 531-569 [p. 557]) tire le texte dans un autre sens, qui ne me paraît pas s'imposer : « Insomma lo scontro non pare essere tanto fra poesia inutile corruttrice e funzionalità sociale del 'dictamen', quanto fra il 'versus' molle e pruriginoso della poesia metrica e il 'versus' puro e splendente della prosa ritmica, fra quantità ed accento ». Cette interprétation tend à soutenir l'idée, très séduisante, que la prose rythmée est une forme de *versificatio* (cf. *infra*). Cependant, le mot *versiculus* n'implique pas la notion de poésie métrique (cf. P. BOURGAIN, *Qu'est-ce qu'un vers...* pp. 250-251) : le diminutif dépréciatif pourrait au contraire s'appliquer à des *rithmi* de garnements.

La thématique

La thématique à elle seule pourrait sembler l'agent le plus puissant d'une subversion interne du formulaire⁸² ; c'est ainsi que D. Schaller voit dans les lettres d'amour ajoutées par un remanieur à la *compilatio* de Bernard de Meung une parodie des modèles de lettres sérieuses : pourquoi, selon lui, irait-on demander cela au *dictator* ?⁸³ Cependant, on peut trouver dans un traité un modèle de lettre d'amour, voire érotique, sans qu'il y ait avant tout — sans doute ne sont-ils pas absents — fantasme masculin ou parodie de l'*ars dictaminis* : dans une société qui, de plus en plus, éprouve le besoin de codifier tous les rapports humains⁸⁴, il est naturel que l'on n'ait pas négligé l'un des rapports humains les plus complexes en soi, compliqué encore par les règles de la courtoisie⁸⁵. Les lettres *ante factum* ou *post factum* que l'on trouve par exemple dans les *Dictamina rethorica* de Guido Fabia ne se distinguent pas fondamentalement de toutes les autres, et c'est sans doute une vue de l'esprit moderne que de s'en étonner et leur attribuer trop de sens. Le même auteur souligne d'ailleurs dans une autre étude la place grandissante, depuis le remaniement du recueil de Bernard de Meung et au cours des XIII^e-XIV^e siècles, de la vie privée dans les recueils de modèles⁸⁶. Ce qui est vraisemblable, c'est qu'il y ait eu une évolution de la pédagogie elle-même, les maîtres tentant de plus en plus de « faire passer » leur enseignement en choisissant des thèmes susceptibles de concerner de près ou d'amuser leurs étudiants : à ce niveau, il n'y a pas lieu d'établir

82. Cf. D. SCHALLER, *Erotische und sexuelle Thematik in Musterbriefsammlungen des 12. Jahrhunderts* dans *Fälschungen im Mittelalter 5*, Hannover 1988 p. 71 (MGH Schriften 33, 5).

83. D. SCHALLER, *Erotische...* p. 71.

84. On en voit le signe dans les *artes dictaminis*, qui opèrent un découpage de plus en plus précis des catégories sociales au XIII^e siècle, et se livrent à des jeux de probabilités épistolaires : à qui et comment tel ou tel peut-il écrire...

85. La pudeur retient cependant certains auteurs de manuels : ainsi l'auteur anonyme du Formulaire de Baumgartenberg au début du XIV^e siècle (éd. L. ROCKINGER, *Briefsteller und Formelbücher des 11. bis 14. Jahrhunderts*, München 1863-4 [Quellen und Erörterungen zur Bayerischen und deutschen Geschichte, alte Folge Bd. 9] repr. 1969, p. 743) : « *Qualiter ad amasias sit scribendum, religionis causa pertranseo* ».

86. D. SCHALLER, *Probleme der Überlieferung und Verfasserschaft lateinischen Liebesbriefe des hohen Mittelalters* dans *MIJb 3* (1966) p. 34.

de distinction entre les lettres d'amour et les poignantes demandes d'argent aux parents⁸⁷. La thématique n'est parodique que si elle n'apparaît pas habituellement dans le genre littéraire concerné. La parodie n'est puissante et effective que si, au signal thématique, s'ajoutent des signaux stylistiques et structurels : place et rôle particuliers de la pièce par rapport au reste du recueil, emploi exagéré des *topoi* dans un phrasé inhabituel emprunté à un genre littéraire obéissant à d'autres lois. La parodie naît toujours d'un décalage voulu par rapport à des normes apparemment acceptées par l'auteur et attendues par le lecteur/auditeur. Curieusement, P. Lehmann n'a fait aucune place dans sa *Parodie im Mittelalter* aux parodies de modèles de lettres⁸⁸. Il publie pourtant en appendice un « Geldevangelium » dont le sens et la drôlerie proviennent essentiellement de la parodie des modèles de lettres d'étudiants nécessaires, tels que les a étudiés Ch. H. Haskins : le genre « dictaminique » est subverti par la forme de l'évangile, l'évangile par la forme et la thématique épistolaires — qui renouvellent pour leur part le genre satirique du « Geldevangelium »⁸⁹.

87. Sur cette veine de l'*ars dictaminis*, cf. Ch. H. HASKINS, *The Life of mediaeval Students as illustrated by their Letters* repr. dans *Studies in Mediaeval Culture*, New York 1965², pp. 1-35, version revue et augmentée de l'article paru dans *American Historical Review* 3 (1898) pp. 203-229.

88. P. LEHMANN, *Die Parodie im Mittelalter*, Stuttgart 1963. Le chapitre « Unterhaltende Züge und Stücke verschiedener Art » ne fait aucune allusion à l'*ars dictaminis*.

89. P. LEHMANN, *Die Parodie...* texte n° 21 : inc. *Viro venerabili et discreto domino B. archipresbitero dilecto fratri suo Johannes frater eius Parisius studens in artibus salutem et fraternam dilectionem. Quia iam vobis primo secundo et tercio secretas transmisi epistolas, quibus fidem adhibere non curastis, sicut per rei evidenciam expertus sum, ideo evngelium, quod anunciare et predicare debetis, mitto vobis in hunc modum. Inicium s. evngelii secundum marcam auri et agentis. In illo tempore : Erat Johannes Parisius studens in artibus sine pecunia. Propter quod erat sollicitus et turbatus circa plurima. etc...*

Le texte est transmis par un ms. du XV^e siècle : Besançon, BM 592 f. 10^v. Il n'est pas question dans Ch. H. HASKINS, *The Life of mediaeval Students...* De tous les « Geldevangelia » édités par Lehmann, c'est le seul qui prenne la forme d'un *dictamen* épistolaire.

Rôle parodique dans la structure du recueil

R. Prigent n'ayant pas édité les formules dans l'ordre du manuscrit, mais suivant des regroupements analytiques, on ne peut se rendre compte de la structure du recueil que grâce à une table de concordance⁹⁰. En fait, l'ordre des pièces, dans plusieurs cas, semble n'être pas indifférent. La prose en l'honneur de saint Jean-Baptiste (n° 151) est copiée au f. 5^v entre une lettre adressée au sénéchal du duc de Bretagne officiant à Tréguier par un créancier réclamant la saisie des biens de Guillaume Chisidic (n° 36) et une lettre adressée à un charpentier de la Roche-Derrien (n° 79) : rien de bien remarquable. Le clergé demande à Jean-Baptiste de faire cesser la sécheresse. Le texte, qui n'est nullement parodique en soi — il n'imité pas la structure d'un *dictamen* épistolaire par exemple — semble néanmoins avoir été copié dans un esprit mi-figue mi-raisin : il est en effet précédé de cette note *nota vituperatio ciencie testis est ignorancie*. L'arrière-plan de cette hymne ne laisse guère de doute sur les intentions du copiste : la fête de la Saint-Jean d'été (24 juin) coïncide avec la fin de l'année scolaire et ses réjouissances, dont la pièce 155 se fait l'écho. A cette prière de l'été succède une prière automnale : les arbres fruitiers supplient l'Aquilon d'épargner leurs branches, refuge des petits oiseaux (n° 152 f. 10^v). Au f. 12^v, on lit la pièce 153 intitulée pudiquement par R. Prigent « Les ripailles d'Oger ». Il s'agit en fait d'un *rythmus* où la scatologie le dispute à l'intersexualité (si l'on peut ainsi nommer les jeux sur le vocabulaire amoureux). Comme un pied-de-nez juvénilement provocateur, elle suit immédiatement la reproduction apparemment fidèle d'un document aggravant la sentence d'excommunication d'*Ivo dictus abas* datée de 1313 (n° 17) et précède une missive par laquelle l'évêque de Tréguier demande à son collègue de Quimper d'ordonner deux prêtres de son diocèse (n° 4). Cette bouffonnerie de fin d'hiver est suivie par l'appel de Philomèle, sous forme de lettre, au culte de Cupidon (n° 154 f. 13^v), qui apparaît dans un contexte scolaire, après la lettre d'un étudiant demandant à un camarade de lui trouver une chambre à Orléans, avant la lettre de deux étudiants deman-

90. Donnée pp. 319-320.

dant à leur maître de leur enseigner « les règles de l'*ars dictaminis* ». La fin de l'année scolaire arrive peu après la fête de la Saint-Jean⁹¹ : au f. 16 (n° 155), entre les pièces 89 et 24, réponse d'un médecin à un malade qui lui a demandé le secours de sa science, et réponse d'un prêtre acceptant de seconder le recteur d'une paroisse, le maître demande à ses étudiants de lui offrir les laitages de juin. Chaque pièce forme le contre-point d'une autre et s'explique par rapport à elle : la prière d'automne au vent du Nord répond à la prière de temps de sécheresse à saint Jean, la lettre à Gløguena débute par les poncifs de la lettre *de amasio ad amasiam* préconisés par les *dictatores* et forme, avec le poème au nom de maître G., le contre-point rythmique de la lettre 113 (les étudiants sont mis en garde par leurs maîtres contre les péchés de la chair, la *gulositas* par exemple) et de la lettre 116 (si les étudiants ne lui paient pas son salaire, le maître leur prendra jusqu'à leurs vêtements malgré le froid) ; M2 poursuit dans la même voie : la commande de victuailles des matrones désireuses de récompenser leurs maris de leurs « services » — et décidées à continuer pour recevoir le *carnale debitum* — fait écho dans le recueil à une autre commande, celle de l'évêque de Tréguier désireux d'offrir un banquet à ses chanoines (lettre 6 f. 13) !

Détournement de modèles

La lettre d'amour en vers n'est pas une nouveauté dans la littérature latine. Il n'y a pourtant rien de commun entre la lettre 153, qui débute comme une lettre d'amour, et les lettres d'amour en vers latins dont le XII^e siècle a été particulièrement friand et fécond. Qu'il s'agisse des *Carmina Ratisponensia*⁹²,

91. Cf. O. WEIJERS dans *Le vocabulaire...* p. 318. A la Faculté de théologie de Paris, au XIII^e siècle, les maîtres ne donnaient pas de leçons du 29 juin au 14 septembre : pendant cette période, les étudiants ne pouvaient suivre que le « petit ordinaire » (P. GLORIEUX, *L'enseignement au moyen âge. Techniques et méthodes en usage à la Faculté de Théologie de Paris, au XIII^e siècle* Première partie III, 2 dans *AHDLMA* 35 [1968] p. 100). Au XIV^e siècle, les principaux cours cessaient de juin (29) à octobre.

92. Ed. A. PARAVICINI, *Carmina Ratisponensia*, Heidelberg 1979 [Editiones Heidelbergenses 20].

des lettres métriques de Marbode⁹³ et Baudri de Bourgueil⁹⁴ ou des missives en vers rythmiques d'Hilaire d'Orléans⁹⁵ — et de leurs imitateurs, par exemple l'auteur anonyme des *Carmina Riuipullensia*⁹⁶, la lettre n'est que l'une des formes, souvent discrète, de la lyrique amoureuse : un simple *ave*, un simple *vale*, quelques allusions, un titre permettent de savoir que l'on a affaire à une lettre. Ces compositions se rattachent, par leur contenu et leur forme, à deux modèles poétiques : les lettres d'amour des élégiaques latins d'une part, d'autre part la poésie liturgique, en particulier les hymnes à la Vierge Marie. En revanche, la pièce 153 utilise ostensiblement les ingrédients qui font d'une composition en prose une lettre : *salutatio*, *captatio benivolentiae*, *petitio*⁹⁷ ; la *conclusio*, qui normalement doit montrer les inconvénients de la situation exposée dans la *narratio* ou les avantages qu'on gagnera à exécuter la *petitio*, est ici escamotée, la logique carnavalesque et théâtrale ayant balayé entre-temps la structure épistolaire.

La composition reprend un système de codification propre à l'*ars dictaminis*. Le type de *salutatio* employé dans la pièce 153 permet par exemple de savoir que cette missive adressée à une femme *carnaliter non corrupte* est une lettre *post factum*⁹⁸. Le reste de la lettre trompe l'attente de l'utilisateur de modèles, qui

93. Cf. W. BULST, *Liebesbriefgedichte Marbods* dans *Liber Floridus FS. P. Lehmann*, St. Ottilien 1950, pp. 287-301.

94. Ed. W. BULST, *Baldricus Burgulianus. Carmina*, Heidelberg 1979 (Editiones Heidelbergenses 19).

95. Ed. W. BULST - M. L. BULST-THIELE, *Versus et ludi. Epistolae. Ludus Danielis Belouacensis*, Leiden 1989, pp. 19-67 (Mittelateinische Studien und Texte 16).

96. Ed. J. L. MORALEJO, *Cancionero de Ripoll. Carmina Riuipullensia*, Barcelona 1986 : *carm.* 6, 11, 13, 15, 20.

97. La lettre est normalement composée de 5 parties : *salutatio*, *exordium* (= *captatio benivolentiae* = *proverbium* = *arenga*), *narratio*, *petitio*, *conclusio* ; cependant, une lettre peut très bien n'être composée que de certains de ces éléments (cf. par exemple le *De competenti dictaminum...* éd. avec une attribution étonnée par M. BRINI SAVORELLI, *Il « dictamen » di Bernardo Silvestre* dans *Rivista critica di storia della filosofia* 20 [1965] pp. 203-4, ou la *Summa* de Guido Faba, éd. A. GAUDENZI dans *Il Propugnatore* 3, pp. 333-334).

98. Cf. Guido Faba, *Summa* p. 312 *Ad mulieres post factum*. « *Anime sue dimidio, pre cunctis viventibus diligende* » (...) etc.

s'attend à lire l'évocation métaphorique de l'union charnelle⁹⁹, une *descriptio pulchritudinis*, une demande de rendez-vous ; en lieu et place de quoi il trouve l'expression d'appétits gloutons et une scène qui joue sur les métaphores pour faire d'un festin de carnaval une scène de fellation et de coprophagie : la scatologie, comme dans *Audigier* (cf. *supra* n. 29, 37, 45), est l'instrument le plus évident du détournement parodique. Le seuil de cette parodie est l'expression, banale dans les modèles de lettres, *facere que sint grata* : elle est, ici comme dans la lettre 157, passible d'une interprétation érotique. L'inversion des deux hémistiches du décasyllabe (6pp4p au lieu de 4p6pp) exprime rythmiquement ce retournement. La parodie est triple : la lyrique amoureuse et l'*ars dictaminis* se perturbent l'une l'autre, et sont toutes deux bafouées par l'explosion folklorique qui fait éclater leurs cadres respectifs et pervertit leur logique interne¹⁰⁰ ; le texte des Evangiles lui-même (surtout lui) n'échappe pas à la pulsion parodique : de l'eschatologie à la scatologie...

Inversions : la fête des fous

De même, c'est la triple incongruité du sujet, du vers goliardique et de la strophe *cum auctoritate* qui détourne du droit chemin la lettre de maître G. Celle-ci débute par une *salutatio* bien connue des lecteurs du formulaire de Tréguier (cf. *infra*, **Origine**). Le premier hexamètre, léonin, tient le rôle du *proverbium*. Celui-ci est suivi d'une longue *petitio* et d'une *conclusio* qui, elle, justifie pleinement la *petitio*. La pièce se termine par un autre *proverbium*, sans rapport avec elle, mais qui appartient à la même sphère « goliardique ». Comme dans la formule 153, le dérapage a lieu après la *salutatio* (et, ici, le *proverbium*). Comme dans la pièce 153, c'est la mention de la fête folklorique (l'octosyllabe *guloso carniprivio* rompaît d'ailleurs avec la

99. Cf. théorie de la *transumptio* et du *verborum velamen* chez Boncompagno da Signa, *Rota Veneris*, éd. BAETHGEN, pp. 15-16.

100. Il existe des lettres en vers qui semblent observer des règles de rédaction précises, mais ne sont aucunement parodiques par leur sujet : ainsi le n° 25 des *Carmina Cantabrigiensia* inc. *Sponso sponsa karissimo se ipsam in coniugio, / ambosque diu vivere, post celi culmen capere...*, lettre adressée par l'Eglise de Trèves à son archevêque Poppon.

structure strophique) qui sert de détonateur et lance la composition sur des voies de traverse. La fête de la Saint-Jean d'été, dont nous connaissons aujourd'hui les feux, était encore au début du XX^e siècle l'occasion d'offrir du beurre et du lait, particulièrement savoureux en cette saison¹⁰¹. Le maître, au lieu de réclamer, comme à l'habitude, son salaire, demande à ses élèves des petits fromages, des œufs et du beurre. Les fromages pouvaient, il est vrai, faire office d'impôt ou salaire ; on en trouve un exemple dans un formulaire de lettres compilé autour de 1340, aujourd'hui conservé à Innsbruck : *Ego magister Rud[olfus] significo vobis, quod fr. de Peuhel adhuc non misit mihi XXVIII libras et caseos meliores de prebenda (...) procuretis quod ante festum omnium sanctorum caseos cum denariis transmittantur*¹⁰². Les dictionnaires de latin médiéval relèvent par exemple l'expression « *caseus censualis* » : le phénomène semble particulièrement attesté dans les pays de langue germanique¹⁰³. Mais, comme le montrent bien les analyses de J. M. Fritz, le fromage — comme les laitages en général — est perçu dans l'occident médiéval, et spécialement en domaine français, comme un « aliment érogène », particulièrement associé à la luxure et à l'adultère ; il peut devenir par là même un attribut du fou¹⁰⁴. Folklore et parodie opèrent de concert une inversion des valeurs ; si l'élève offre à son maître des fromages, il aura des cerises¹⁰⁵, quels que soient ses déportements, et il sera couronné « *sub corona rasa* » : l'expression est à double sens ; il peut s'agir de la tonsure (*corona* ou *rasura*), mais la

101. Le fait a été signalé en Ardèche et dans l'Isère : cf. A. VAN GENNEP, *Manuel de folklore français contemporain* I, 4, Paris 1949, p. 2069.

102. N° 41 de l'éd. de F. SCHILLMANN, *Das Notizbuch eines Tiroler Notars aus dem 14. Jahrhundert* dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* 31 (1910) p. 416. d'après le ms. Innsbruck, Tiroler Landesarchiv 120 f. 8.

103. On peut citer, parmi les redevances en nature, le coq quadragesimal : cf. Formulaire de Saint-Denis, cit. HAUREAU, *Notice...*, pp. 134-5.

104. J. M. FRITZ, *Le discours du fou au moyen âge...*, pp. 52-56.

105. Ce détail n'est pas innocent : la cerise, comme le fromage, a une forte connotation sexuelle ; voir par exemple dans *Ami et Amile* (éd. P. F. DEMBOWSKY, *Ami et Amile, chanson de geste*, Paris 1987 [Les Classiques français du moyen âge] v. 571-574 l'histoire de la Renarde — animal luxurieux s'il en est — et des cerises ; cette connotation est encore sensible dans le proverbe allemand « mit ihm ist nicht gut kirschen essen ».

corona est aussi, d'après Niermeyer, une « mesure de capacité pour les raisins », en l'occurrence pleine à ras-bord. On resterait dans le champ lexical du *capistrum*, à la fois bâillon, muselière et courroie de pressoir. La Saint-Jean prédisposerait-elle à la beuverie ? Dans le n° 24 des *Carmina Cantabrigiensia* (inc. *Heriger urbis Maguntiacensis / antistes...*), on lit au v. 1 de la strophe 5¹⁰⁶ : *Iohannes baptista erat pincerna / atque preclari pocula vini / porrexit cunctis vocatis sanctis*. L'inversion est à son comble quand l'élève est salué, pour ses services, par les mots mêmes adressés par la voix à Jésus lors de son baptême.

On reconnaît dans cette logique de l'inversion les caractéristiques de la fête des fous médiévale, qui pouvait avoir lieu à la Saint-Jean ; il ne s'agissait pas de la Saint-Jean d'été, mais de la fête de saint Jean l'Évangéliste (27 décembre)¹⁰⁷ ; il reste qu'une relation ludique a pu s'établir dans l'esprit de l'auteur entre les deux Jean et les fêtes des deux solstices. Or, comme l'a montré P. G. Schmidt¹⁰⁸, les poèmes rythmiques *cum auctoritate* seraient nés précisément pour la fête des fous. On peut distinguer en effet dans le développement du genre (plus de quarante textes entre 1160 et 1300) une première phase, au cours de laquelle le lien avec cette fête demeure très étroit ; en un second temps, avec le développement du genre dans les écoles, les sujets se diversifient, en même temps que les *auctoritates*, de plus en plus souvent empruntées à des textes médiévaux. L'usage de l'*auctoritas* serait de plus en plus associé à la poésie macaronique. En quelque sorte, la pièce 155 du Formulaire de Tréguier résume en elle toute l'histoire et tous les aspects des poèmes rythmiques *cum auctoritate* : ce poème né en milieu scolaire à la fin de la période délimitée par P. G. Schmidt, à une époque où la fête des fous a été réformée, renoue avec les origines du genre tout en prolongeant son évolution : les *auctoritates*

106. Ed. K. STRECKER dans *MGH Script. rer. germ. in usum schol.* 40, p. 65.

107. Cf. J. HEERS, *Fêtes des fous et carnivals*, Paris 1983, p. 105 sqq.

108. P. G. SCHMIDT, *The Quotation in Goliardic Poetry : The Feast of Fools and the Goliardic Strophe cum auctoritate*, dans *Latin poetry and the classical tradition. Essays in medieval and Renaissance literature* cur. P. GODMAN - O. MURRAY, Oxford 1990, pp. 39-55. Cet article reprend en anglais la matière de *Das Zitat in der Vagantendichtung : Bakelfest und Vagantenstrophe cum auctoritate*, dans *Antike und Abendland* 20 (1974) pp. 74-87.

ici n'en sont pas, ce sont des anti-autorités, comme si l'on parodiait jusqu'au genre parodique. La présence en arrière-fond du monde de l'oralité, de la langue vulgaire et du folklore explique le glissement du genre vers la poésie macaronique, et le dérapage de notre texte vers les abîmes de la parodie, déclenchée ici précisément par la première « *auctoritas* ».

La lettre 153 et les lettres de carnaval

La forme rythmique, associée sans doute au chant, confère aux pièces 153 et 155 (ainsi qu'à la pièce 152, bien que dans une moindre mesure) une place unique dans ce que M. Feo a nommé les « lettres du moyen âge fantaisiste »¹⁰⁹ : pour la plupart, des *altercationes* entre Carême et Carnaval. M. Feo a pu distinguer, dans le domaine des lettres de carnaval et carême, deux veines¹¹⁰. On trouve dans les manuscrits du recueil de modèles de lettres de Bernard de Meung remanié par un de ses disciples, outre l'histoire réactualisée du Lombard et de la Lumaca (le Lombard est devenu un Normand), des Pigmées et des grues, un échange de lettres entre Carnaval et Carême¹¹¹. Si le thème a, au XIII^e siècle, un grand succès en vulgaire (cf. par exemple *la Bataille de Karesme et de Charnage*¹¹²), il est, d'après M. Feo, absent de la littérature en latin — nous verrons plus loin que ce n'est vrai qu'en partie. Guido Faba, dans les *Parlamenta et epistole*, donne une adaptation des lettres magdunaises, mais en vulgaire¹¹³. Le thème reprend vigueur dans la

109. *Lettere dal Medioevo fantastico* dans *Kontinuität und Wandel. Lateinische Poesie von Naevius bis Baudelaire. Franco Munari zum 65. Geburtstag*, Hildesheim 1986, pp. 531-569.

110. Cf. M. FEO, *Il carnevale dell'umanista* dans *Tradizione classica e letteratura umanistica per Alessandro Perosa* 1, Roma, 1985, pp. 25-93.

111. Ed. M. FEO, *Lettere...*, pp. 553-7.

112. Consultée dans l'éd. de M. LECCO, *La Battaglia di Quaresima e Carnevale*, Parma 1990. On trouve un aperçu de cette production dans C. SEGRE, *Le forme e le tradizioni didattiche* dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters* 6, 1, Heidelberg 1968, p. 78.

113. M. FEO, *Il carnevale...* p. 29 : « Negli anni 1242-43 Guido Fava ripropone il piccolo carteggio [les lettres du recueil magdunais] scrivendolo in volgare ». En fait, il s'agit de textes tout différents, qui ne peuvent même pas être considérés comme des adaptations. Ed. (avec de menues erreurs de lecture)

littérature latine à partir du XIV^e siècle en Italie du nord, toujours sous forme de lettre ¹¹⁴. Les compositions du recueil magdunais, bien que commençant par un *proverbium*, n'offraient pas la structure typique de la lettre, elles ne comportaient pas de *salutatio* : elles portaient encore la marque du genre du *débat*. Par le ton, elles ne se distinguaient guère des modèles de lettres réputés sérieux, ne laissant nullement libre cours à la verve carnavalesque ; il est d'ailleurs remarquable que dans le ms. Vaticano, Ottob. lat. 2115 (f. 154), leurs *exordia* seuls aient été transmis, dans la section des « *Exordia laicorum* » (ce n'est pas un hasard), sans que l'on puisse se douter de la nature des correspondants. De façon significative, Guido Faba ajoute une anti-*salutatio*, assortie d'un chapelet d'injures ; on observe aux XIV^e-XV^e siècles une nette progression de la satire qui repose sur un style épistolaire plus appuyé, puisque la lettre IIA de M. Feo ¹¹⁵ contrefait ouvertement la *salutatio* pontificale : *Carnisprivium, servus servorum carniū, universis et singulis in discho fidelibus nostris et cuiuslibet adipis amatoribus salutem et nostre benedictionis gratiam promereri in lixatis caponibus et assatis*. On retrouve dans les lettres publiées par M. Feo l'hypertrophie de la *salutatio* qui caractérise nos textes : ainsi dans le texte IIB ¹¹⁶ : *Carnisprivium, Ventre satus Gule obstetricante dulcedine, illustris regine Ingluvie primogenitus et successor, dilectis leconibus, gluttonibus, tabernariis et trippariis, epicuriis et gaudere volentibus...* La parodie du style de chancellerie devient également très violente dans les formules finales : (texte IIC ¹¹⁷) *Datum in coquina strachanantium, inter elissum et assatum, sub sigillo famelici appetitus* ; (texte IID ¹¹⁸) *Datum in con-*

E. MONACI, *Su la Gemma purpurea e altri scritti volgari di Guido Fava foaba, maestro di grammatica in Bologna nella prima metà del secolo XIII* dans *Accademia dei Lincei. Rendiconti* ser. 4, n° 4, 2 (1888) pp. 399-405 (p. 404) d'après le ms. Vaticano, Vat. lat. 5107 f. 81^{rv}.

114. Cf. M. FEO, *Il Carnevale...*, pp. 30-31.

115. Paris, BN nal 1152 (XV^e) f. 58^v-59. Ed. M. FEO, *Il Carnevale...* pp. 57-58.

116. Corsiniana, Rossi 241 (33. E. 23) (XIV^e-XV^e) f. 44^v-45^v. Ed. M. FEO, *Il carnevale...*, p. 60.

117. Firenze, BNC, Nuovi acquisti 227 (XV^e s.) f. 131-133. Ed. M. FEO, *Il Carnevale...*, p. 65.

118. Venezia, Marc. It. XI. 66 (= 6730) (XVI^e) f. 121^v (olim f. 153^v). Ed. M. FEO, *Il Carnevale...*, pp. 66-67.

tubernio amplo coquina nostre sub sigillo stridentium maxillarum, oris et appetitus nostri die et anno incacationis eius millesimo ut hic. Lurconus gnatus ex parasitis culicerarius ¹¹⁹ *mandato suprascripti.*

Notre texte se trouve au croisement de plusieurs traditions. Débutant comme une lettre *ad amasiam*, il reprend les thèmes essentiels des lettres de Carnaval et Carême, mais en abandonnant délibérément le schéma de l'*altercatio*. Lettre, il ne s'inscrit pas dans ce genre d'échange de lettres ; poème rythmique, il rappelle certaines créations vulgaires sur le même thème, mais en s'en distinguant. Oger, nouvel Audigier, fait siens les motifs culinaires et scatologiques des lettres de carnaval. L'établissement de ce lien avec la double tradition latine et vernaculaire permet de comprendre que le festin qu'il réclame est en fait un anti-festin, puisqu'on y trouve rassemblés les mets apportés par le Carême dans la tradition italienne : les féculents, les champignons, les légumes sont l'apanage de Carême et non de Carnaval (textes IIA ¹²⁰ et IIB ¹²¹) ; le festin d'Oger est d'ail-

119. Note de M. Feo : « *culicerarius* : verbum ludicrum non satis liquet, corrigere autem *cellerarius* vel *culinerarius* vel sim. non ausim ». Etant donné ce qui précède, étant donné les traditions populaires, au moment du carnaval, de la procession du soufflacul (mercredi des Cendres) et de la danse du feu-aux-fesses, il serait dommageable au texte de le corriger.

120. Paris, BN nal 1152 (XV^e) f. 58^v-59 : *Sunt et alia multa pernitiosa asociata cum illis [des démons associés à Quadragesima], ex quibus egritudines ac morbi similiter generantur, fabe scilicet et lentes, cicera et consimilia, que ventositatem pariunt et umores grossos generant et viscosos. Fungi autem Galieno testante venenosi sunt ideoque mortales, quoniam ex putrefactis terre vaporibus oriuntur, quibus vexantibus, nisi cito triache presidio succurratur, consuevit mortis periculum imminere. Ieiunium quoque in nos manus disponit extendere, violenter debilitando corpus paucitate ciborum, ut sic fame afflictis, sicut inedia cruciatis, mortem suscipere compellamur.* (Ed. M. FEO, *Il Carnevale...*, pp. 58-59).

121. *Audivimus enim a relatoribus fide dignis quod fideles nostros cappones pingues intendit [Quadragesima] de mensa nostra penitus exulare, et dilectas commatas nostras coturnices, anseres et gallinas et recommendatos nostros fasianos, pippones, lepores, cuniculos, vitulos et montones et generaliter omnes domesticos et amicos, aereos et terrestres, omnino decrevit expellere de coquina et, quod maioris est periculi, replere intendit infelices ventres fabis, lentibus, ciceribus et fasiolis, que omnia ventositatem pariunt, humores grossos generant et inducunt egritudinem yliorum, nervos enervant, membra lentescunt et ingrossant acumina oclorum. Vult et nobis propinare caules et spinatia olera que erbarum, ac si essemus asini vel montones ; et, quod maioris est abominationis, vult <hoc> tempore suadere nobis pisces ad comedendum. (...) Heu heu heu de dilec-*

leurs arrosé d'eau ¹²². Cependant, il comporte aussi les plats traditionnels du Carême-prenant : confections de blé dur (*lagana*), bouillon gras, viandes, lard. Cette ambivalence explique l'ambivalence de la récompense de Glœguena, *incacatio* ou orgie, dont l'interprétation dépend de quelques mots-bascules : *cultellum* (couteau ou coutre : la métaphore du labour pour désigner l'acte sexuel est l'une des plus courantes dans toutes les littératures ¹²³), *mortarium* (mortier ou sexe de la femme), *lardum* (sans commentaire), *edere* (évacuer ou manger). En ce sens, notre texte forme l'un des maillons manquants de la double tradition étudiée par M. Feo, mais un maillon complexe et décalé : c'est là le signe de la parodie.

On voit quel glissement s'est opéré entre les lettres magdunaises et les lettres italiennes : la parodie de la forme épistolaire s'est accentuée, en même temps que se développaient les thèmes purement folkloriques. Notre texte est sans doute une chanson, et il est remarquable que dans les *Parlamenta et epistole* de Guido Faba soient appelés *Parlamenta* les textes en vulgaire, comme si, même écrits, ils appartenaient fondamentalement au monde de l'oral, alors que les *epistole* sont les lettres en latin. Ce n'est qu'avec cette langue parlée, et par l'arrière-plan qu'elle appelait à la mémoire, que les lettres de carnaval ont vraiment pris leur dimension drôlatique : Guido Faba, 15 ans avant d'écrire les *Parlamenta*, en avait en effet donné une version latine ¹²⁴ ignorée de M. Feo, d'un caractère beaucoup plus

tis laganis voce lacrimabili quid dicemus, si in pingui brodio decoquantur et dulci caseo condiantur ? (Ed. M. FEO, *Il Carnevale...*, pp. 60-61).

122. Ce sont les mets et la boisson associés aussi à l'ascèse monastique : cf. CB 127 (le « je » promet qu'il se fera moine si Dieu lui accorde un jour de vie de plus ; un « frater » lui présente des objections) str. 9 : « *Dura donat pabula, / fabas ac legumina, / post tale convivium / potum aque modicum* ».

123. Cf. par exemple D. SCHALLER, *Erotische...* p. 73. On trouvera de nombreuses représentations de charnues médiévales dans G. COMET, *Les calendriers médiévaux, une représentation du monde* dans *Journal des savants* (1992) pp. 35-98 (pl. 3, 5, 10 en particulier).

124. Signalées par E. KANTOROWICZ, *An « autobiography » of Guido Faba* dans *Medieval and Renaissance Studies* 1 (1941-3) p. 258 n. 1, ces lettres ont été éditées par A. P. CAMPBELL, *A debate between Shrovetide and Lent* dans *ALMA* 40 (1977), pp. 115-23. Il s'agit de deux lettres contenues dans le même manuscrit que la *Rota nova* de Guido Faba (Oxford, New Coll. 255 f. 49), faisant partie d'un recueil de modèles de lettres commençant par une dédicace aux *scolares*

grave, presque doctrinal. Encore plus sérieux, et plutôt courtois, était l'échange de lettres entre *Carnisprivium* et *Ieiunium* dans un formulaire de Worms dont les éléments s'échelonnent entre 1230 et la fin du second tiers du XIII^e siècle : cela nous inciterait à le dater plutôt du début du siècle ¹²⁵. L'importance prise par l'inspiration populaire est d'autant plus comique que l'architecture de la missive officielle est mieux respectée ; mais si notre pièce 153 est manifestement une parodie de *modèle* de lettre, des textes comme les lettres IIA ou IID de M. Feo sont davantage des satires des *pratiques* de chancellerie, en particulier de la chancellerie pontificale : elles ne sont pas issues des mêmes milieux.

Isolée par sa finalité dans le groupe des lettres carnavalesques — mais formant avec la pièce 155 un bloc homogène parodiant un certain type d'enseignement —, notre lettre 153 est unique en ce genre par sa forme rythmique ¹²⁶. M. Feo a voulu montrer que les lettres magdunaises devaient être lues non comme de la prose, mais comme des *versus*. Chaque membre de phrase terminé par une clausule rythmique devrait être lu comme un vers ; il donne donc, de tous les textes transmis par les manuscrits de la *maior compilatio* de Bernard de Meung, une version en *versus* ¹²⁷. Ce découpage, qui tient compte des

de Bologne : *Diversis scolaribus disciplinis scolasticis Bononie commorantibus, Magister Guido sancti Michaelis, salutem et aurire aquas sciencie salutaris. Surgite fratres karissimi quia tempus adest nec amplius dormitetis...* Campbell date ce texte de 1227 environ, Kantorowicz proposant de dater la *Rota nova* de 1225-1226 (p. 264).

125. Ces lettres, mentionnées par H. M. Schaller, *Scherz und Ernst in erfundenen Briefen des Mittelalters* dans *Fälschungen im Mittelalter*, V, Hannover, 1988, pp. 79-94 (p. 84) (MGH Schriften 33/5), n'étaient pas connues de M. Feo. Ed. H. Boos, *Quellen zur Geschichte der Stadt Worms I. Urkundenbuch den Stadt Worms*, Berlin 1886, p. 377 sqq d'après le ms. Trier, Stadtbibl. 32 (XIII^e ex.) f. 113-120^v, ms. ayant appartenu au XV^e siècle au monastère Saint-Matthias de Trèves (OSB). Lettre 1 f. 113 éd. pp. 378-9 : *Carnisprivium ieiunio salutem. Magne est glorie vim vi posse repellere, sed summe est virtutis culpas ignoscere ac benivolentiam suspectis et rebellibus exhibere...* Lettre 2 f. 113 éd. p. 379 : *Ieiunium carnisprivio spiritum consilii (pour consilii ?) sanioris. Si iuxta psalmistam gigas non in fortitudine virium suarum salvabitur, quid prodest exquisitis epularum deliciis gulosum corpus esuriente anima delectare, cum nostra salus in talibus non consistat...*

126. En l'état actuel de nos connaissances.

127. M. FEO, *Lettere...*, pp. 558-562.

unités sémantiques, ne révèle aucune présence de rime ou d'isosyllabie et ne saurait être mis sur le même plan que d'authentiques *rithmi*. Quand la prose rythmée veut, par ses artifices, « faire chic », le *rithmus* au contraire tend à ridiculiser la préciosité stéréotypée des formules apprises.

ORIGINE DES FORMULES

C'est sans doute dans le milieu orléanais de la fin du XIII^e siècle, à un moment où l'enseignement du *dictamen* s'es-soufflait et s'endormait dans la routine, que sont nées ces parodies, comme un sursaut. Le Formulaire fait en effet partie, on l'a vu, d'un ensemble d'instruments de travail nés sous l'influence orléanaise : il s'inscrit dans une tradition. Pour réagir contre ce monde d'habitudes, il fallait utiliser des apports extérieurs, la veine italienne et, d'autre part, la culture populaire et la langue vernaculaire : le Formulaire a été composé en Bretagne, et nos formules prennent tout leur sens quand on les replace dans le contexte qui a vu naître la fête des fous ou une parodie comme *Audigier*.

Strate bretonne : Morlaix ?

Le Formulaire de Tréguier est arrivé dans la bibliothèque de Marmoutier à une date indéterminée, mais s'y trouvait de façon certaine au XVIII^e siècle, comme l'attestent une note au f. 1 du manuscrit et la description du catalogue de la bibliothèque de Marmoutier rédigé en 1754¹²⁸. Notons simplement que Tréguier

128. Au f. 1 : *maioris monasterij*. Il se trouvait dans la bibliothèque au XVIII^e siècle : cf. L. DELISLE, *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIX^e siècle* dans *Notices et extraits...* 31, 1 (1884) pp. 157-356 (p. 337) : ce ms. doit correspondre, selon R. Prigent (pp. 277-8) au n^o CCLXXXI (ou 276) du catalogue de Dom Gérou (1754) copié et annoté par Chalmel (1807), édité en appendice (n^o VIII) : « Volume in-12. Recueil de plusieurs feuillets qui sont sans suite et sans conséquence, quoique du XIII^e siècle. [Chalmel :] Ce ne sont, autant que j'en puis juger, que de simples formules de lettres qui auront fait partie de quelque formulaire ». Le manuscrit a quitté la bibliothèque de Tours au XIX^e siècle pour être vendu à quelque libraire (cf. DELISLE, p. 157 sqq), et acquis par Jules Desnoyers en même temps que 8 volumes au moins décrits par L. DELISLE sous les n^{os} XX, XXXIII, XXXVI, XXXVIII, XLV, L, LVI et LXXXI. Plus de détails : L. DELISLE dans *Histoire littéraire de la France* 31, p. 25.

fait partie de la province ecclésiastique de Tours, et que le cas de notre manuscrit n'est pas isolé : J. Desnoyers, avant-dernier possesseur du manuscrit, avait également acquis le martyrologe et l'obituaire de l'abbaye de Montfort (diocèse de Saint-Malo), décrits sous le n° 95 dans le catalogue de 1706 de la cathédrale de Tours ¹²⁹.

Il ne fait aucun doute, étant donné la fréquence des mentions de Tréguier et autres villes bretonnes, que le formulaire a été compilé en pays Trégorrois. Le premier copiste était certainement breton : la pièce 152 contient des gloses interlinéaires en breton qui sont de sa main ¹³⁰. Le nom de Gløguena, féminisation de l'anthroponyme Gloaguen, est breton ¹³¹. M1 et M2 copiant tous deux des lettres de même origine et le laps de temps séparant les deux phases de copie étant sans doute minime, on peut considérer que l'ensemble de la compilation a été réalisé en Bretagne.

Le maître affamé de petits fromages se nomme : il s'agit de maître G., recteur des écoles « *Ville Montis Lati* » ¹³². Le vocabulaire de cette *salutatio* reproduit exactement ce que l'on trouve dans plusieurs modèles du formulaire de Tréguier ; ces similitudes permettent d'identifier maître G. (qu'il soit l'auteur de la lettre 155 ou que ses étudiants l'aient écrite par dérision) avec l'expéditeur des lettres 110-111 (f. 3) et 113 (f. 4). La lettre 116 (f. 11) est sans doute du même auteur : *Universitati scolarium talis loci, G., eorum doctor fidissimus...* ; réponse lettre 117 : *Suo doctori fidissimo G. rectori scolaram talis loci, suorum universitas scolarium...* C'est encore à lui que s'adresse la lettre 118, à laquelle répond la lettre 119 (f. 13') : *G., eorundem*

129. D'après L. DELISLE, *Notice...*, pp. 262-4.

130. Cf. PRIGENT p. 291 et éd. p. 406.

131. Je remercie P. Kerlouegan, qui m'a fourni sur ce nom signifiant « la brillante » toute une documentation.

132. Cf. lettre 29 : *A., armiger, incola Montis Alti*. La réponse (lettre 30) est adressée à *P., valentissimo domino Montis Fortis*. Cela se trouve dans les environs du monastère cistercien de Bégard. Ces deux lettres se trouvent aux f. 15 et 15' (elle se suivent). Lettre 49 : *P. domino Ville Montis, suo domino peramando, B., scutifer, dominus Vallis Alte*. Lettre 79 : *P., habitator et incola Montis Alti*. Lettre 93 : *P., messor, incola Montis Alti*. Lettre 121 : *P., rectori scolarium talis loci, B., armiger, dominus Nemoris Montis Alti* ; réponse lettre 122 : *B. domino Nemoris Montis Alti, (...) P., rector scolaram grammaticalium Ville Alte*.

doctor fidissimus... La lettre 120 (f. 16^v), lettre d'étudiants annonçant qu'ils vont payer leur professeur pour ne pas être déshabillés, est de la même veine, bien qu'elle soit adressée à P., *doctori talis gymnasii*. Le toponyme donné par le v. 2 n'est pas, malgré les apparences, aisé à interpréter. On ne connaît pas de *Villa Montis Lati* ; *Mons Latus* désigne, d'après l'*Orbis latinus*, Lalandusse dans le Lot-et-Garonne : cette localisation est tout à fait improbable. En revanche, *Villa Montis* est l'un des noms latins de Morlaix, appelé aussi *Mons Relaxus* ou *Relaxatus*¹³³. Peut-on supposer que *Latus* a été employé comme synonyme de *Relaxus* parce qu'il comptait une syllabe de moins ? La châtellenie de Morlaix-Lanmeur fait partie du comté de Tréguier.

Morlaix possédait dans la seconde moitié du XIII^e siècle une école dominicaine¹³⁴ d'où sortirent Olivier de Tréguier et Hervé Nédélec. L'expression employée au v. 1 (et qui apparaît dans les lettres 110 et 113 du formulaire : *universitas scolarium, Universitati scolarium talis loci gymnasium exercenti*) pourrait faire songer à une ville universitaire, l'expression désignant le plus souvent l'association universitaire¹³⁵. Dans ce cas, il ne saurait être question de Morlaix. Mais le terme peut parfois, même en contexte scolaire, garder son sens originel d'« ensemble »¹³⁶ ; l'analogie avec la pièce 151 v. 1 : *Cleri universitas*, expression qui n'apparaît jamais pour désigner l'association universitaire, oriente plutôt vers ce sens : le terme ne désignerait que l'ensemble des élèves, sans qu'il soit question d'université. S'il s'agissait d'une université, aurait-on d'ailleurs les expressions *gymnasium, scolae* qu'on trouve dans les lettres adressées ou reçues par l'*universitas scolarium* ? Le *studium* d'Orléans, s'il s'agit de lui, n'a été reconnu comme « université » qu'en 1306, et cela

133. Cf. GRASSE-BENEDIKT-PLECHL, *Orbis latinus. Lexikon lateinischer geographischer Namen des Mittelalters und der Neuzeit* (Klinkhardt & Biermann-Braunschweig) 1972. R. Prigent (p. 283) identifie *Villa Montis* avec Monteville : il s'agit de la lettre 49, où un écuyer *Vallis Alte* promet au chevalier *Ville Montis* de veiller sur son fief.

134. Cf. H. MARTIN, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230-vers 1530)*, Rennes 1975, p. 159.

135. Sur ce terme, voir O. WEIJERS, *Terminologie des universités au XIII^e siècle*, Roma 1987, pp. 16-26.

136. O. WEIJERS, *Terminologie...*, p. 22.

n'a été définitif qu'à partir de 1320 : les dates pourraient à la rigueur concorder¹³⁷. Mais l'hypothèse du *studium* de Morlaix paraît plus sûre. Cela dit, il n'est pas exclu que ce poème soit le remaniement d'un texte antérieur d'origine universitaire.

Liens avec l'enseignement italien du dictamen

On peut songer à l'université de Bologne. C'est en effet le passage par l'Italie qui a permis au thème carnavalesque de prendre toute son expansion dans le genre épistolaire. On peut déceler dans l'ensemble du formulaire quelques traces de l'enseignement bolonais du *dictamen*. Dans la pièce 155 justement, le maître menace son élève de le plonger dans l'*Ister* s'il ne lui offre pas beurre et petits fromages ; ce nom suscite une association d'idées avec celui de l'Istrie, très proche d'Aquilée ; or, maître Laurent d'Aquilée a séjourné à Orléans, puis enseigné à Paris dans les dernières années du XIII^e siècle, après avoir exercé son art à Bologne, Naples et sans doute Rome¹³⁸. Le recueil d'Innsbruck, dans lequel apparaît un maître payable en fromages, pourrait d'ailleurs être mis en rapport avec l'enseignement de *Laurentius Lombardus*.

Enfin, certaines expressions caractéristiques de ce formulaire, qui apparaissent également dans un recueil de modèles orléanais datable de 1289¹³⁹, sont d'origine bolonaise. On trouve deux fois le même *proverbium* dans le Formulaire de Tréguier : *sicut ramusculus exarescit nisi fomentum receperit a radice* (lettres 134 [f. 11^v] et 143 [f. 21^v]). Ce proverbe apparaît également dans le recueil du ms. Borgh. 200 lettre 49 : *considerantes quod arescit in breui [ramus]culus qui fomentum non recipit a radice*. Ce recueil est manifestement d'origine orléanaise, et les deux lettres concernées du Formulaire de Tréguier appartiennent à la

137. Cf. J. VERGER-Ch. VULLIEZ dans *Histoire des universités en France*, Paris 1986, pp. 41-2.

138. D'après K. JENSEN, *The Works of Lawrence of Aquileia with a List of Manuscripts* dans *Manuscripta* 17 (1973) pp. 147-158 (en particulier p. 149).

139. Mss. Paris, Bibl. de l'Arsenal 854 (1289) f. 214-216 et Vaticano, Borgh. 200 (XIII^e-XIV^e) f. 4^r-8^r, éd. A. M. TURCAN-V., *Lettres d'étudiants de la fin du XIII^e siècle : les saisons du dictamen à Orléans en 1289, d'après les manuscrits Vaticano, Borgh. 200 et Paris, Bibl. de l'Arsenal 854*, dans *MEFRM* 105 (1993) p. 651-714 (p. 676-702).

strate orléanaise. Or on trouve dans les *Exordia* de Guido Faba, dans la section « *de filiis parentibus et consanguineis tam ascendentibus quam descendentibus et collateralibus* », une version identique à celle du Borgh. 200 : *Arescit in brevi ramusculus qui fomentum non recipit a radice*¹⁴⁰. Le Formulaire de Tréguier offrant une légère variante par rapport au Borgh. 200, on peut supposer l'existence d'un autre intermédiaire de la fin du XIII^e siècle, peut-être tout simplement un enseignement oral fondé sur le manuel de Guido Faba¹⁴¹. De façon plus visible, la présence dans le Formulaire de Tréguier de deux modèles mentionnant Bologne (n^{os} 146 et 147), dont un qui concerne un étudiant d'origine aquitaine décédé dans cette ville au cours de ses études (lettre 146), présence très réduite par rapport à la strate orléanaise, témoigne de liens avec cette université. Tous ces indices, il est vrai minimes, sont avant tout la marque de l'influence bolonaise, en particulier de Guido Faba, qui s'était beaucoup intéressé à Carnaval et Carême, sur l'enseignement du *dictamen* à Orléans à la fin du XIII^e siècle, transmise ainsi partiellement à une école bretonne.

Strate orléanaise

22 des modèles de lettres concernent Orléans ; ils ne forment pas un groupe, mais sont dispersés dans tout le recueil¹⁴². Parmi ces lettres, 5 sont copiées par M2 (81, 131 et 132 f. 7 et 7^v, 135 f. 13, 143 f. 21^v). Des deux lettres utilisant un *proverbium* dérivé de Guido Faba, l'une est copiée par M1 (134), l'autre par M2 (143). Il semble donc que les deux copistes-étudiants aient consigné là le fruit d'un même enseignement. M2 note aux

140. D'après le ms. Vaticano, Chigi I. IV. 106 f. 56^v. Ed. avec variante (intervention de *ramusculus et in brevi*) d'après le ms. Vaticano, Ottob. 2115 (f. 116, dans la section des *Exordia magistri Gwidonis*), qui présente un ordre différent de celui du reste de la tradition (au moins une trentaine de manuscrits), dans O. REDLICH, *Eine Wiener Briefsammlung zur Geschichte der deutschen Reiches und der österreichischen Länder in der zweiten Hälfte des XIII. Jahrhunderts* dans *Mittheilungen aus dem Vaticanischen Archive* 2, Wien 1894, p. 322 sous le n^o 123. Le n^o 130 offre un autre sens : *Satis videtur esse laudabile ut fomentum ramus senciati a radice* (même f.).

141. Comme celui dont les mss. Paris, Bibl. de l'Arsenal 854 et Vaticano, Borgh. 200 ont conservé la trace.

142. Lettres n^{os} 1, 2, 81, 115, 126 à 143.

f. 19^v-20 des vers qui coïncident en partie avec une *ars dictaminis* en hexamètres léonins probablement d'origine orléanaise, du XIII^e siècle, dont il est, avec les mss. Paris, Arsenal 854 (copié en 1289) f. 214 et Vaticano, Borghese 200 (début du XIV^e s.) f. 1¹⁴³, l'un des trois témoins les plus anciens¹⁴⁴ : le Formulaire de Tréguier remonte vraisemblablement, fût-ce indirectement, à l'enseignement de l'auteur de ce petit texte théorique.

Un trégorrois célèbre était passé par les écoles d'Orléans quelques années plus tôt : Yves Hélory, patron des juristes. Né autour de 1248¹⁴⁵, Yves étudia d'abord à Paris (1267-1268 à 1268-1272), puis fit son droit à Orléans, d'abord de 1271-1272 à 1273-1274 (il suivit alors les cours de Guillaume de Blaye sur les *Décrétales*) puis, après un séjour à Paris, de 1277-1279 à 1280 (il suivit alors les cours de Pierre de la Chapelle sur les *Institutes*). Il devint ensuite official de l'archidiacre de Rennes, puis, en 1284, official de Tréguier ; il renonça à ses fonctions vers 1297-1300. R. Prigent, dans son avant-propos, se plaît à souligner que le formulaire de Tréguier est contemporain des dernières années de la vie de saint Yves. Il est exclu d'en faire l'auteur du formulaire, terminé vers 1315-20. En revanche, sa charge d'official l'amenait naturellement à faire usage de pareils modèles, pour lui comme pour autrui, si l'on en croit ce témoignage à son procès de canonisation (1330) : « Je l'ai vu très fréquemment écrire gratuitement des lettres et des mémoires pour des mineurs, des orphelins, des veuves et des personnes misérables (...) »¹⁴⁶. Il n'est sans doute que le plus célèbre des étudiants Bretons ayant fréquenté Orléans avant de retourner dans leur pays. Un échange de lettres entre le recteur des écoles de Prat, nouvellement installé, et l'un de ses amis étudiant encore à Orléans (lettre 115 f. 8^v) permet de toucher du doigt la réalité des circonstances de la compilation du Formulaire.

143. Je prépare une édition de l'ensemble de ce poème didactique. Pour plus de détails, voir A.-M. TURCAN-V., *Lettres d'étudiants...*, p. 652-654.

144. En l'état actuel de nos connaissances.

145. Je reprends la chronologie proposée par L. DUVAL-ARNOULD, *Note chronologique sur saint Yves de Tréguier* dans *AB* 92 (1974) pp. 409-24.

146. Cité par A. VAUCHEZ dans *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne* 7, Paris 1986, p. 264.

*
* * *

Replacé dans le contexte plus large des recueils de modèles de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècles, le Formulaire de Tréguier apparaît comme un exemple d'instrument de travail hybride : le formulaire mixte, reflet de certaines méthodes d'apprentissage de la rédaction. Il est possible que ces méthodes aient été particulièrement utilisées dans les écoles orléanaises. Le Formulaire de Tréguier, jusque dans ses aspects les plus subversifs, illustre le rôle d'Orléans en ce domaine, diffuseuse de savoir au XII^e siècle (Bernard de Meung), régénérée au XIII^e siècle par les influences extérieures, en particulier italiennes, rediffuseuse à la fin du siècle par l'intermédiaire d'étudiants venus y étudier le droit et le *dictamen* (formulaires de Saint-Denis, Arbois, Tréguier). Comment se fait-il que cette mixité méthodologique — la pédagogie se reflète jusque dans ses parodies — n'ait jamais été perçue ? Sans doute parce que la forme et le contenu des pièces « poétiques » semblaient scandaleusement peu éducatifs en des temps marqués par Jules Ferry.

En 1892, Léopold Delisle consacre un article de l'*Histoire Littéraire de la France* au Formulaire de Tréguier¹⁴⁷. De la lettre des matrones émoustillées, il écrit : « Il vaut mieux publier la pièce que la traduire »¹⁴⁸. Quant à la lettre d'Oger, il n'en est pas même question : la censure est totale. L. Delisle avait remarqué la structure rythmique de la lettre de maître G., sans toutefois reconnaître les hexamètres dactyliques¹⁴⁹. De l'hexamètre final, il ne soufflait mot : nous avons vu que ces prétendues *auctoritates* contribuaient à donner à la composition son

147. L. Delisle, en 1892, avait communiqué ce texte, alors qu'il était sous presse, à la Société archéologique de l'Orléanais, qui le publiait la même année (L. DELISLE, *Le formulaire de Tréguier et les écoliers bretons des écoles d'Orléans au commencement du XIV^e siècle* dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 23 [1892] pp. 41-64) ; cette seconde publication contenait l'édition des lettres concernant les écoles d'Orléans. Le volume de l'*Histoire Littéraire de la France* paraissait l'année suivante.

148. HLF 31, p. 33.

149. Dans la publication de l'*Histoire littéraire de la France*, le v. *Fata Core miseri...* était imprimé en saillie dans la marge de gauche, sans commentaire : cf. HLF 31, p. 31. Dans la seconde version du texte, ce n'est plus le cas.

élan subversif. Delisle avait également présenté sous forme de vers une partie de la pièce 152, anodine¹⁵⁰. En 1923, R. Prigent donne une édition du Formulaire. Dans la pièce 152, il reproduit les quelques vers isolés par son prédécesseur, alors que rien, dans la ponctuation du manuscrit, ne le lui suggère. En revanche, au mépris de la ponctuation du copiste, il édite comme de la prose la pièce 155. Cécité de celui qui se bouche les yeux : R. Prigent ne peut pas imaginer, malgré les indications de Delisle, un modèle de lettre scolaire en vers. Surtout, il résiste vaillamment comme son prédécesseur au démon de la parodie et, pour l'exorciser, lui ôte son moteur : la dynamique du *rythmus*, élément essentiel du système de références multiples d'où naît la parodie, le rire chantant et communicatif de l'étudiant. Il ne suit L. Delisle que dans ses conseils prudents : il publie, mais pour cacher ; Oger n'est plus qu'une bonne fourchette... Les temps ont changé, peut-être aujourd'hui s'intéresse-t-on trop aux écarts : il importe de rétablir un juste équilibre, celui d'un temps où l'on essayait, par une pédagogie variée, de peupler d'objets toutes les pièces de la maison-mémoire, sans oublier les portes permettant de passer de l'une à l'autre.

Anne-Marie TURCAN-VERKERK
(Ecole française de Rome)

ANNEXE

On trouvera ci-dessous la transcription des autres « pièces d'imagination » du Formulaire de Tréguier, l'édition proprement dite, avec les choix qu'elle implique, ayant déjà été donnée par R. Prigent. Des barres obliques mettent en évidence les coupures possibles pour une lecture en « *versus* ». Dans les cas évi-dents, on a marqué par des accents le *cursus velox*.

150. *HLF* 31, p. 34.

Pièce 152 f. 10^v

Aquiloni fratrum sevisimo / pulsanti flatu nubila / sub vertenti montibus robora / équora concasánti¹⁵¹ / et orbem tremoribus horidis nives in gandine [*sic*] induranti / — quercus prunus et corulus / pomus pirus et cerasus / esculus¹⁵² et sambucus / prinnus cinus bodegares / iuniperus cornus alnus / laurus populus holeaster¹⁵³ / cetera que arbores que terra radicibus in figuntur querimoniam lácrimis defluéntem¹⁵⁴ / seve vente boreas horide / cuius flatu defluunt folia / audi preces nostras cum lacrimis / parce nobis parce iam foliis / ne¹⁵⁵ nostri ramusculi foliis / denudentur quibus avicule / que nituntur pennis in ae [f. 11] re / nidificare p[ó]terunt et garíre /¹⁵⁶ ne reprimat citaram vocis amorifere filomena cetera que avicule ni flatus tui horidi et frigore intollerabili congelate garitum dulcisonum deserant horida ieme in urgente aliter dete fratrum sevisimo conqueremur ad amorem iúdicem¹⁵⁷ latinórum¹⁵⁸

Pièce 154 f. 13^v

universis pennatis avibus que susurro tenui diem preveniunt in aurora diem nitidum lucifero retegente et noctis témpora efugánte¹⁵⁹ — filomena filo manans amoris reflui nocte dieque intenta cantui pro salute citaram vocis amorifere inreprésam¹⁶⁰ . vernalis florum lascivia et arborum turgencium botriones et vitulamina spuria earumdem nos ad laudem in citant cupidinis decantandam qui nos sua gratia revocavit ad sua gaudia de asperitate iemis iam transacta¹⁶¹ . quare vos et vestrum singulas garrítum [*sic*] mellifluo moneo et indúco¹⁶² ut unaquaque vestrum tantum incipiens et garitum cum pennis decentissime ordi-

151. Corr. de la même main : *concasanti*. L'interversion de ces deux mots donnerait une rime mais supprimerait un *cursus velox*.

152. La restitution d'*esculeus* donnerait un octosyllabe au lieu d'un heptasyllabe, ce qui permettrait de reconnaître une série de « vers » octosyllabiques.

153. On trouve ce type de poèmes presque didactiques dans les *CB* (n^{os} 132-133-134) ; la tradition est ancienne, puisqu'on en a une trace par exemple dans le *Ruodlieb* (fragment 10 v. 39-47, en particulier 41), et, bien avant lui, chez Venance Fortunat (*Carm.* III, 9, qui commence sur le thème du printemps, v. 23 : *myrta salix abies corylus siler ulmus acernus*), dont il s'est peut-être inspiré.

154. A partir d'ici, des vers avaient été isolés par L. Delisle et R. Prigent.

155. Ce mot est ajouté, de la même main.

156. Ici se termine la partie versifiée mise en évidence par L. Delisle et R. Prigent. A la suite de décasyllabes en majorité de type 4p6pp, le membre de 12 syllabes se termine par un *cursus velox* (fin de la *petitio*).

157. Cf. *CB* 92 (débat de Phyllis et Flora) str. 43 : Cupidon arbitre le débat (v. 2 : *suum dicunt iudicem verum et peritum*).

158. Une intervention des deux termes produirait une rime, mais supprimerait un *cursus velox*.

159. Fin de la première partie de la *salutatio*.

160. Fin de la *salutatio*.

161. Avec tilde sur le *n*. *Cursus trispondaicus* (p4p).

162. *Cursus velox*, comme souvent à cette époque avant les complétives.

natis compareat ad conspectum divini cupidinis in suo pallacio amoris viribus picturato ante faciem veneris sue matris karissime residentis ubi flores florent et lilia et nigre viole tincte nigra rubigine¹⁶³ verbenis croceis maritantur ubi flora floret perpetuo ubi omnia arborum gênera in serûntur (f?) ubi nec langor nec senium nec senes nec decrepiti admituntur sed soli iuvenes et ephebi quorum corda amoris glutino non inhercie sénio aligântur ut memores accepti beneficii valeamus per concentus dulcifluos deo nostro cupidini detam grandi merito graciaram reddere acciones sub nemore foliis viréntibus investito

Pièce 156 f. 20 (M2)

[i]nstitori peritissimo . foro rerum venalium omnibus venumdipiris preferenti matronarum universitas talis loci prosalute amorem perpetuum totius dote multitudinis habundântem¹⁶⁴. cum dies lune ad venerit qui dicitur heri papastus quo matrone egregie iusta vicisitudines temporum et statuta ab antiquis temporibus aquibus iam in stat memoria attenus vobis¹⁶⁵ servata tenentur heris suis largiflue cibus legalibus providere prorecompensatione laudabilis servitii per tocius anni currículum his inpénsi ut abeamus ferculorum habundanciam quibus refici poterunt nostri heri vos rogamus vobis interim misso nodo [*sic*] quod in nostris sumptibus émere non tardétis. oves boves pinguisimos. celi volatilia- pisces maris – lucios et salmones . edos. pullos. anseres et capones. ornices. acias- et perdrices- grues et ardeas – alciones et pares turturum . et pullos teneros. columbarum. nuces. et caseos. poma pira castaneas – ac etiam avellanas. insuper nectaris copiam- et ambrósie largitátem. ob defectum pecunie émere non tardétis. ut ventre herorum nostrorum talibus saginato super femur nostrum atendant potentissime nobis carnale debitum protálibus tribuéntes. vobis vero pro servicio huiusmodi janua secretionis . nostri tálami reserétur

Pièce 157 f. 20 (M2)

matronarum collegio venerabili talis loci talis venumdipirus in stitor specialis pro salute promt[um] serviciium et amoris perpetui firmitat[em] . o. matrone probissime ne vos deseram discurrere perambages certissime cognoscatis omnia vestra mandata a me efectui débito mancipáta parate¹⁶⁶ in his et in aliis nobis¹⁶⁷ fácereque sint gráta.

163. Rubigine] sic ante corr. *ferrugine* post corr.

164. Fin de la *salutatio*.

165. On lit *obis*.

166. Parate] *parato* Prigent, ce qui désamorcer la coquinerie.

167. nobis] om. Prigent, ce qui ôte tout le sel de la formule.